



PROJECT MUSE®

Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

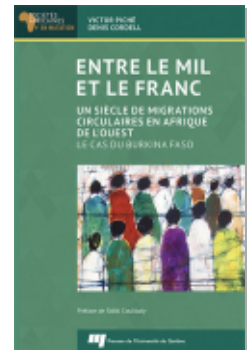
Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



CHAPITRE 4

DU GHANA COLONIAL À LA CÔTE D'IVOIRE

L'ÉMERGENCE DE LA MIGRATION DE TRAVAIL « VOLONTAIRE », 1947-1973

DANS CE CHAPITRE, NOUS ÉTUDIONS LA MIGRATION des hommes au cours de deux périodes, soit de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973. La première période débute avec l'abolition officielle du travail forcé (1946) et la reconstitution du Burkina Faso colonial (en 1947), et se termine avec la dernière année du régime colonial. Ces années sont marquées par une détérioration de la situation économique au Ghana, un essor économique en Côte d'Ivoire, et un développement économique beaucoup plus lent au Burkina colonial. La seconde période s'amorce avec l'indépendance du Burkina Faso (alors appelé Haute-Volta) en 1960 et prend fin l'année précédant l'enquête nationale sur la migration.



Au cours de la période de 1947 à 1959, deux facteurs importants ont marqué l'évolution politique du Burkina colonial. Tout d'abord, la colonie récupère son statut d'entité politique distincte le 4 septembre 1947, dans la foulée des tractations ayant suivi la Seconde Guerre mondiale visant à « renégocier » les relations entre la France et ses colonies africaines. En 1946, l'assemblée constitutive du Rassemblement démocratique africain (RDA) se réunit à Bamako et fonde le parti qui devait par la suite dominer la politique en Afrique de l'Ouest francophone. Houphouët-Boigny, futur dirigeant de la Côte d'Ivoire et le plus en vue du RDA, amène son parti à s'opposer fermement à l'impérialisme – une position appuyée activement par le parti communiste français (Skinner, 1964 ; Mandé, 1995, 1997). Invoquant le manque de respect de plusieurs membres de la jeune élite africaine éduquée en Europe envers la classe dirigeante traditionnelle, le programme du RDA incite les chefs mossi à « tirer parti de la situation en réclamant la réintégration de la "Haute-Volta" sous des auspices plus conservateurs » (Skinner, 1964, p. 181). Ce à quoi les Français acquiescent. Cette volonté de la part des chefs mossi d'accepter des réformes coloniales moins radicales aura probablement constitué le facteur interne le plus important ayant conduit à la réunification de la colonie.

Les Français profitent donc de la compétition entre les aspirations nationalistes des jeunes dirigeants burkinabè et la volonté des chefs mossi de regagner le contrôle direct sur les États mossi et leurs dépendances. En fin de compte, ces nouvelles et anciennes élites burkinabè ont davantage de choses en commun que ce qui semble être le cas en 1947, mais les Français réussissent à les monter les uns contre les autres, une tactique qui remportera beaucoup de succès durant les années qui mèneront à l'indépendance.

La réunification des Burkinabè, qui sert les intérêts à court terme tant des chefs mossi que des Français, n'aurait pas été une option viable quelques années auparavant. Avant 1947, l'une des conditions nécessaires à la reconstitution de la colonie avait été remplie. En effet, la migration de travail « volontaire » s'était développée suffisamment pour permettre l'abolition du travail forcé. Les arguments mis de l'avant par les planteurs et les entrepreneurs forestiers de la Côte d'Ivoire et par l'Office du Niger du Mali colonial en faveur d'une gestion directe du Burkina colonial comme réservoir de main-d'œuvre ne tenaient plus. La réunification serait donc le reflet de la convergence des intérêts coloniaux politiques et économiques.

Malgré la reconstitution, le territoire continue d'être perçu comme un bassin de main-d'œuvre, surtout pour les plantations de la Côte d'Ivoire. La situation économique du Ghana colonial se détériore durant la période d'après-guerre. Par contre, la Côte d'Ivoire est témoin d'une expansion de son agriculture commerciale et voit ses besoins en main-d'œuvre s'accroître plus que jamais. Dans le but d'attirer des travailleurs burkinabè, les autorités coloniales procèdent

à une réorganisation du système de recrutement et encouragent l'amélioration des conditions de travail. Parallèlement, les politiques coloniales du Burkina s'appliquent à stimuler le développement du secteur agricole. Cependant, ces mesures sont trop modestes. Elles ne stimulent pas suffisamment le développement rural pour pouvoir offrir aux habitants l'opportunité de gagner un revenu décent. La migration de travail internationale demeure alors toujours essentielle. Comme on le verra plus loin, entre 1947 et 1959, c'est le mouvement des hommes burkinabè vers la Côte d'Ivoire qui devient le premier flux international en importance. La migration interne demeure pour sa part relativement faible.

La période de 1960 à 1973 apporte d'énormes changements sur le plan politique. En effet, le Burkina Faso accède à son autodétermination en 1958 et à son indépendance en 1960. En 1958, l'Union démocratique voltaïque/Rassemblement démocratique africain (UDV-RDA) forme le premier gouvernement, dirigé après l'indépendance par le président Maurice Yaméogo. En janvier 1966, les mesures d'austérité imposées par Yaméogo pour gérer une crise économique croissante provoquent une grève générale menée par les étudiants et les syndicats ouvriers. Ces groupes appellent l'armée à prendre le pouvoir. Les dirigeants de l'armée se plient à leurs demandes et mettent Yaméogo aux arrêts. Le général Sangoulé Lamizana, chef de l'armée, occupe alors la présidence jusqu'en 1980. Cette période voit l'émergence d'une bourgeoisie nationale ayant accès aux ressources économiques du Burkina Faso qui, jusqu'en 1960, étaient contrôlées soit par les capitaux français soit par l'État colonial. Après l'indépendance, le pouvoir passa aux mains d'une infime classe dirigeante nationale dont les rangs grossirent rapidement dans les années qui suivirent. Le contrôle de l'État devient l'objet de rivalités internes intenses.

Si la scène politique est jalonnée par la discontinuité à cette époque, le secteur économique est quant à lui marqué par la continuité. Les politiques économiques coloniales instaurées après la Seconde Guerre continuent de persister. Le développement capitaliste s'intensifie en Côte d'Ivoire, et l'économie burkinabè en dépend de plus en plus. Bien que l'État burkinabè essaie de stimuler la croissance économique à l'intérieur de ses frontières, il lui est difficile de trouver des capitaux, qui lui viennent surtout de l'étranger et qui ne génèrent qu'un très petit nombre d'emplois dans le pays en comparaison avec l'expansion fulgurante du marché de l'emploi en Côte d'Ivoire. Ainsi, le Burkina continue-t-il de fonctionner principalement comme un réservoir de main-d'œuvre pour la côte. L'intensification de l'émigration est une source de préoccupation pour tous les gouvernements qui se sont succédé. Au Burkina, l'urbanisation se fait lentement, et ce, en dépit des politiques qui favorisent le développement industriel dans les cités et les grandes villes.

Malgré la stabilité de la structure économique régionale entre 1960 et 1973, nous verrons que les profils migratoires changent de plusieurs façons. Comme mentionné précédemment, la Côte d'Ivoire remplace le Ghana en tant que destination internationale de première importance. La durée des séjours à l'étranger augmente alors que de plus en plus d'hommes déménagent avec leurs familles. De plus, la migration prend de l'ampleur chez les femmes – un sujet dont nous traiterons dans les chapitres 6 et 7.

LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les flux migratoires internationaux

Vue globalement, la migration internationale fait à la fois preuve de continuité et de changement durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973. D'abord, la migration circulaire entre régions rurales et destinations internationales continue de figurer au premier plan tout au long de ces deux périodes. Les mouvements effectués des régions rurales vers la Côte d'Ivoire ou le Ghana ainsi que les migrations de retour en région rurale représentent 65 % de tous les déplacements effectués entre les années 1947 et 1959 (tableau 4.1) et 77 % de ceux effectués entre 1960 et 1973 (tableau 4.2). Ensuite, la région rurale mossi conserve son importance, la moitié de tous les déplacements effectués au cours de ces périodes impliquant cette zone. Enfin, le nombre de migrations internes reste faible. Par exemple, les déplacements effectués des zones rurales vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso représentent respectivement de 4 % et 5 % de tous les déplacements, alors qu'aucun autre flux interne ne dépasse les 2 %. Au-delà de ces observations générales, deux changements particuliers se produisirent en matière de migration internationale durant cette période d'une durée de près d'un quart de siècle.

TABLEAU 4.1

Flux migratoires masculins, 1947-1959

ORIGINE	DESTINATION							Total	
	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rural mossi	Autre rural	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre international	%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	0,6	0,4	1,5	1,2	0,5	0,1	1,7	6,0	(655)
Villes secondaires	0,6	0,2	0,4	0,4	0,3	0,1	0,2	2,2	(463)
Rural mossi	2,5	0,7	1,4	1,1	13,2	12,5	1,9	33,3	(1 298)
Autre rural	2,0	0,3	0,4	1,5	5,9	3,2	1,6	14,9	(977)

Côte d'Ivoire	0,5	0,2	11,3	4,5	0,9	0,0	0,3	17,7	(794)
Ghana	0,1	0,1	11,6	2,9	0,1	0,5	0,1	15,4	(511)
Autre international	1,2	0,2	2,5	2,6	0,3	0,1	3,6	10,5	(1001)
Total	%	7,5	2,1	29,1	14,2	21,2	16,5	9,4	100
	(N)	(1,033)	(582)	(903)	(780)	(970)	(549)	(882)	(5 699)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.2

Flux migratoires masculins, 1960-1973

ORIGINE	DESTINATION								
	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rural mossi	Autre rural	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre international	Total	
								%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	0,7	0,7	1,2	1,0	0,6	0,0	0,3	4,5	(1465)
Villes secondaires	0,8	0,2	0,3	0,3	0,2	0,0	0,1	1,9	(955)
Rural mossi	2,9	0,6	1,4	2,0	21,0	4,5	0,4	32,8	(2755)
Autre rural	1,7	0,4	0,6	2,5	8,0	4,3	0,9	18,4	(2266)
Côte d'Ivoire	0,9	0,3	17,7	7,5	1,3	0,1	0,2	28,0	(2274)
Ghana	0,1	0,0	5,0	4,5	0,1	0,1	0,0	9,8	(700)
Autre international	0,9	0,2	0,7	1,7	0,2	0,0	0,9	4,6	(1024)
Total	%	8,0	2,4	26,9	19,5	31,4	9,0	2,8	100
	(N)	(2,662)	(1,708)	(1,638)	(1,898)	(2,341)	(623)	(569)	(11439)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

La Côte d'Ivoire, principale destination

Le premier changement important est la disparition de la catégorie « autre destination internationale » durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973. Il n'est donc plus possible de parler de trois sous-systèmes de migration internationale. De plus, les données de l'enquête de 1974-1975 démontrent que la Côte d'Ivoire remplace le Ghana à titre de destination internationale principale des hommes burkinabè au cours de ces périodes (tableaux 4.1, 4.2, 3.1 et 3.2). À titre d'exemple, les migrations aller et retour entre le Burkina rural et la Côte d'Ivoire entre 1960 et 1973 correspondent à 55 % de tous les déplacements effectués

durant ces années. Les chiffres équivalents pour le Ghana ne sont que de 18 %. Rétrospectivement, les débuts de ce virage sont déjà apparents dans les données couvrant les deux périodes antérieures car, alors que la Côte d'Ivoire traîne derrière le Ghana colonial entre 1900 et 1931, elle le dépasse légèrement entre 1932 et 1946. Le virage s'accélère entre 1947 et 1959 et se poursuit jusque dans les années 1960. L'analyse de Kouamé (1983) situe cette rupture définitive autour des années ayant immédiatement suivi l'abolition du travail forcé, soit vers 1946.

Les informations sur la migration internationale burkinabè obtenues à partir de documents datant de l'époque coloniale et d'autres sources historiques ne sont pas directement comparables à celles de l'enquête nationale sur la migration¹. Toutefois, on peut les interpréter comme des ordres de grandeur de l'ampleur et des directions prises par la migration internationale. De façon générale, elles confirment les comportements décrits ci-dessus. Ces renseignements fournissent en effet des indices sur l'accélération du mouvement vers la Côte d'Ivoire. Les chiffres pour les années 1950, provenant du Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO), qui rapportent des flux annuels de 18 000 à 50 000 hommes – pour une moyenne de 25 000 – sont probablement les plus fiables. Cependant, ces statistiques ne représentent que la pointe de l'iceberg parce qu'elles ne tiennent compte que des travailleurs contractuels embauchés de façon officielle.

Au-delà de ces statistiques éparées sur les flux, il existe quelques repères sur les « stocks », soit le nombre de Burkinabè présents en Côte d'Ivoire durant cette période décisive de l'histoire du travail en Afrique de l'Ouest. Trois fragments d'information nous offrent des indices sur la taille de cette population. D'abord, le nombre de Burkinabè dénombrés à Abidjan en 1955 se chiffre à près de 15 000 sur une population totale de 112 000. Ensuite, l'enquête démographique de 1960-1961 au Burkina estime que quelque 20 500 Burkinabè vivaient en Côte d'Ivoire rurale en 1958, et établit le nombre total d'émigrants à 86 000 l'année suivante (République de Haute-Volta – RHV, 1972). Ces données ont leurs limites. Généralement, la qualité des données démographiques ivoiriennes est inégale. De plus, les données burkinabè proviennent d'une enquête rétrospective : les informations concernant les migrants absents sont donc obtenues auprès de tierces parties. Ces problèmes rendent impossible l'obtention d'un calcul précis de la population burkinabè présente en Côte d'Ivoire en 1959-1960, années qui ont marqué la fin de l'ère coloniale et les débuts de l'indépendance. Cependant, nous estimons qu'il y avait déjà à cette date environ 100 000 Burkinabè en Côte d'Ivoire.

1. Voir à ce sujet Cordell, Gregory et Piché (1996, annexe A.3).

Pour ce qui est du Ghana, les données les plus précises sur les « stocks » proviennent du recensement ghanéen de 1960, année où le Burkina obtient son indépendance. Sont alors dénombrées quelque 132 000 personnes nées au Burkina et 62 000 autres de nationalité burkinabè résidant du Ghana. Ces dernières étant surtout des enfants d'immigrants burkinabè, leur nombre suggère l'existence d'une importante communauté burkinabè au Ghana. Ces chiffres, qui pourraient être sous-évalués en raison de la réticence de certains Burkinabè à s'identifier comme étrangers, sont beaucoup plus importants que ceux recueillis lors de l'enquête démographique de 1960-1961 au Burkina Faso. Le total de 47738 personnes constitue probablement une grossière sous-évaluation, ainsi qu'un reflet de l'absence prolongée de plusieurs Burkinabè au Ghana et de la difficulté que représente le comptage de personnes qui ne sont pas présentes au moment de l'enquête.

Les flux vers le Ghana entre 1947 et 1959 sont eux aussi difficiles à établir. Le nombre en 1952 – 150 000 immigrants pour toute l'Afrique de l'Ouest française – est probablement trop élevé. Les estimations de Kouamé (1983) pour 1950 et 1954-1959, après ajustements pour tenir compte de la mortalité et de la migration de retour, semblent beaucoup trop basses. À la lumière du grand nombre de migrants dénombrés lors du recensement de 1960, on serait tenté de croire que cette période en est une de stagnation pour l'émigration burkinabè vers le Ghana. Si tel est le cas, alors le flux de migrants vers le Ghana augmente probablement immédiatement après la Seconde Guerre mondiale pour se stabiliser ou diminuer au milieu des années 1950.

Pour la période 1960-1973, les données sur les « stocks » de migrants burkinabè au Ghana sont encore plus éparpillées. À la fin de cette période, le recensement burkinabè de 1975 estime, sur la base de renseignements fournis par des tierces personnes, que le nombre d'émigrants à l'extérieur du Burkina Faso a plus que doublé pour atteindre 335 000. Cependant, il est généralement reconnu que de telles compilations pour les années 1960 à 1975 sous-estiment la migration internationale. Condé (1978, p. 4) établit le « stock » total d'émigrants burkinabè à 700 000 en 1975 : soit 521 000 en Côte d'Ivoire, 83 000 au Ghana et 96 000 ailleurs.

Pour ce qui est des flux migratoires, Condé estime les départs à 70 000 annuellement entre 1970 et 1975, par rapport à 37 000 retours (Condé, 1978, p. 4). Ces données coïncident avec celles de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, qui rapporte, pour chaque année entre 1969 et 1973, environ 67 000 départs internationaux et 33 000 arrivées en provenance de destinations autres que le Burkina (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 39). Enfin, les estimations provenant de l'enquête de l'ORSTOM de 1973, bien que se limitant à la population mossi, démontrent que la Côte d'Ivoire a préséance sur le Ghana en tant que destination principale pour l'émigration internationale. Entre 1961 et 1963, le Ghana n'accueille que 13 % des migrants mossi contre 81 % pour la Côte d'Ivoire.

Une dizaine d'années plus tard, soit entre 1971 et 1973, moins de la moitié d'entre eux partent pour le Ghana, soit 6 %, tandis que 85 %, soit 4 % de plus, se dirigent vers la Côte d'Ivoire (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 59).

La prédominance des Mossi

Un autre aspect de la migration internationale burkinabè de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973 est la prédominance des flux entre les zones rurales mossi et la Côte d'Ivoire. Durant la première période, les flux en provenance et en direction de la Côte d'Ivoire correspondent à 25 % de toutes les migrations internationales ; ce pourcentage grimpe à 40 % pour la seconde période (tableaux 4.1 et 4.2). De plus, après ajustements pour tenir compte de la mortalité et des migrants absents, les données de l'enquête montrent des différences encore plus grandes entre le flux de la région rurale mossi vers la Côte d'Ivoire et les flux en provenance des autres régions rurales. Le taux annuel en provenance des territoires mossi est de 33,3 migrations pour 1 000 personnes comparativement à 24,2 pour les autres régions rurales. Ces différences sont aussi apparentes dans les taux nets de migration internationale, soit le nombre de personnes gagnées ou perdues annuellement, pour les deux régions. Le taux net de migration pour tout le Burkina correspond à -12, soit une perte annuelle de 12 personnes pour 1 000 par année. Cependant, c'est dans la région mossi que l'on dénombre les plus grandes pertes, et de loin, avec près de 20 personnes pour 1 000 comparativement à 7 personnes pour 1 000 dans les autres régions rurales².

L'enquête ORSTOM sur la migration de travail mossi, qui a collecté des données sur les mouvements vers la Côte d'Ivoire comparables à celles de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, arrive aux mêmes conclusions. Pour les années 1969 à 1973, l'enquête ORSTOM évalue la migration nette entre le territoire mossi et la Côte d'Ivoire à 143 000 hommes âgés de 15 ans et plus, tandis que notre enquête en rapporte plutôt 134 000 (Vaugelade, 1980, p. 136). Cette étroite différence s'explique par le fait que nos estimations sont calculées d'après les données recueillies auprès de répondants présents au Burkina au moment de l'enquête, tandis que l'étude ORSTOM tient compte des absents et des émigrants. Une autre estimation évalue le nombre de départs du territoire mossi à 45 000 annuellement entre 1970 et 1975 (Condé, 1978, p. 42), ce qui se rapproche du chiffre ajusté de 43 600 qui apparaît dans la «matrice» migratoire estimée pour la période 1969 à 1973 faite à partir des données de l'enquête nationale de 1974-1975 (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 39).

Les facteurs historiques à la base de la migration mossi – les politiques du travail forcé et la taxation sous le régime colonial – ont été examinés plus tôt. Les études sur cette période attribuent la persistance des niveaux élevés de

2. Les calculs des taux proviennent de Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 48, tableaux III.6 et III.7).

mobilité à la situation économique généralement défavorable qui avait cours dans le territoire mossi, à la densité de la population, à la pauvreté des sols, au type d'agriculture et au contrôle qu'exercent toujours les aînés sur l'organisation des mariages. Nous y reviendrons.

— Les motifs et les activités économiques de la migration internationale

Les données sur les motifs tirées de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 démontrent que durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973 le travail, surtout le travail salarié, constitue la principale raison qui pousse les hommes à émigrer au Ghana et en Côte d'Ivoire. De 1947 à 1959, selon le flux, entre 77% et 97% des hommes burkinabè qui se rendent dans ces destinations sont à la recherche de travail; entre 1960 et 1973, cette proportion dépasse 90% de l'ensemble des flux (tableaux 4.3A et 4.3B). L'émigration vers d'autres destinations internationales se fait surtout pour des raisons de «réaffectation». Cette transition du travail forcé au travail libre comme motif unique et principal d'émigration internationale marque un grand tournant dans l'histoire de la migration de travail burkinabè. Ce changement n'est certes pas étonnant si l'on tient compte de l'abolition du travail forcé; ce qui surprend, toutefois, c'est qu'une certaine migration forcée se soit maintenue, surtout entre 1947 et 1959: 14% et 19% à partir des régions rurales mossi et d'autres régions rurales vers la Côte d'Ivoire, et 22% à partir de régions rurales mossi vers d'autres destinations internationales. Cette persistance du travail forcé laisse supposer que la politique officielle a mis un certain temps à être appliquée.

TABLEAU 4.3A

Motifs, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	MOTIFS							Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	84,2	0,7	0,0	0,7	0,0	14,1	0,3	100	(431)
Rural mossi > Ghana	95,9	0,3	0,4	0,0	0,3	0,0	3,1	100	(331)
Rural mossi > Autre international	27,2	0,1	8,2	41,8	0,0	22,4	0,3	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	77,5	0,1	0,1	1,0	0,0	19,1	2,2	100	(283)

Autre rural > Ghana	96,6	1,5	0,1	0,0	0,0	0,0	1,8	100	(138)
Autre rural > Autre international	21,6	0,7	1,0	61,1	0,1	7,9	7,6	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	0,5	0,5	0,0	0,3	95,8	0,1	2,8	100	(1 144)
Urbain > International	27,2	1,0	4,1	62,3	0,7	2,0	2,7	100	(438)
International > Urbain	22,8	5,0	1,7	32,6	28,8	0,0	9,1	100	(549)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.3B

Motifs, migrations internationales masculines, 1960-1973

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	97,4	0,6	0,1	0,0	0,1	0,3	1,5	100	(1,104)
Rural mossi > Ghana	90,1	2,5	0,0	0,0	1,0	0,0	6,4	100	(228)
Rural mossi > Autre international	15,1	2,9	16,1	43,4	0,0	19,6	2,9	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	90,8	0,8	0,5	0,2	0,2	0,5	7,0	100	(678)
Autre rural > Ghana	95,1	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	100	(332)
Autre rural > Autre international	74,9	0,4	7,1	5,8	0,1	1,4	10,3	100	(102)
International > Rural mossi + Autre rural	1,2	0,8	0,2	0,3	94,4	0,0	3,1	100	(2 274)
Urbain > International	56,0	4,2	11,4	16,0	2,7	0,0	9,7	100	(537)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	36,8	3,6	2,8	17,0	25,8	0,0	14,0	100	(343)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Sans faire de distinctions entre les flux, deux autres études basées sur la même enquête fournissent des pistes additionnelles sur les divers motifs de migration. L'analyse de Coulibaly (1978, p. 161) des raisons de la première migration reste

la plus complète et démontre la prédominance des besoins monétaires – surtout pour le paiement des impôts. Dans la seconde étude, Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 79) font observer, de façon assez surprenante, que la situation économique ne déterminerait pas le fait que certains hommes migrent à l'étranger alors que d'autres restent sur place. Les non-migrants subissent autant que les migrants les effets des conditions économiques précaires (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 79).

Si tel est le cas, pourquoi alors certains migrent-ils pendant que d'autres restent au Burkina ? La principale explication avancée par ces études est que la migration constitue une stratégie économique décidée collectivement sur le plan du ménage, qui détermine lequel de ses membres ira travailler à l'étranger et qui restera sur place pour travailler aux champs et prendre soin de la famille (Coulibaly, 1978, p. 194-195 ; Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 84-85). Les différents types de données recueillies par l'enquête nationale sur la migration, que ce soient les motifs, les opinions individuelles et les discussions de groupe, soutiennent tous la perception que la migration est nécessaire à la survie économique et, en ce sens, qu'elle est perçue comme une « bonne » chose ; mais en même temps, elle perturbe la vie familiale et la production domestique et est donc aussi considérée comme « mauvaise » (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, chapitres 6 et 8). Il est clair que les perceptions et les opinions individuelles s'expriment en tenant compte du contexte familial³.

À travers le temps, la presque totalité des études souligne l'importance de plus en plus grande des questions économiques dans la migration burkinabè. Ce changement dans les motivations est bien documenté dans une enquête rétrospective effectuée en 1960-1961 auprès d'hommes burkinabè ayant vécu six mois ou plus dans un pays étranger. Alors qu'un tiers seulement de ces migrants invoque des besoins économiques comme motif principal de migration antérieurement à 1945, cette proportion grimpe aux deux tiers après cette date (RHV, 1972a, p. 33). Avant 1945, plusieurs de ces hommes migrent en tant que travailleurs forcés. Bien qu'engendré par des besoins économiques, le travail forcé est non volontaire et n'est donc pas perçu de la même manière que la migration libre.

Au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973, les hommes migrent donc parce qu'ils ont besoin d'argent. Comme indiqué précédemment, en se rendant en Côte d'Ivoire et au Ghana ils gagnent de l'argent comme travailleurs salariés. D'une certaine manière, ces explications ne sont toutefois que partielles. La migration burkinabè ne peut être expliquée de façon complète sans référence à l'institutionnalisation de la migration dans les régions rurales durant les cinquante premières années du règne colonial. Elle ne peut pas non plus être

3. Nous revenons sur l'analyse des données issues des discussions de groupe au chapitre 8.

interprétée sans que l'on tienne compte de l'économie politique du Burkina, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces facteurs structurels seront étudiés plus loin.

La migration internationale des hommes burkinabè de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973 est étroitement liée au travail salarié non qualifié. Plus de 95 % des hommes qui quittent le Burkina durant ces années occupent à destination un emploi dans cette catégorie (tableaux 4.4A et 4.4B). La faible proportion de migrants déclarant, comme occupation, le travail domestique non rémunéré reflète les dimensions individuelles et orientées vers le gain salarial de la migration.

Au cours de ces deux périodes, les types d'emplois occupés par les migrants au Ghana et en Côte d'Ivoire sont à peu près les mêmes que ceux de la première moitié du siècle (tableaux 4.5A et 4.5B). Entre 85 % et 90 % des hommes sont des travailleurs manuels. Entre 3 % et 4 % se retrouvent dans la catégorie des emplois de service, et entre 2 % et 4 % deviennent agriculteurs. Toutes les autres données disponibles confirment ce portrait : dans une large mesure, les hommes burkinabè au Ghana et en Côte d'Ivoire sont des travailleurs non qualifiés qui œuvrent dans les mines et les plantations de café, surtout, mais aussi de cacao, de bananes et d'ananas.

TABLEAU 4.4A

Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	99,5	0,0	0,1	0,4	100	(421)
Rural mossi > Ghana	97,5	0,0	0,4	2,1	100	(314)
Rural mossi > Autre international	96,6	0,0	0,1	3,3	100	(71)
Autre rural > Côte d'Ivoire	95,4	1,3	3,2	0,1	100	(263)
Autre rural > Ghana	95,8	0,0	3,4	0,8	100	(130)
Autre rural > Other international	85,9	1,7	10,3	2,1	100	(98)
International > Rural mossi + Autre rural	0,8	0,0	49,9	49,3	100	(1094)
Urbain > International	97,0	0,0	2,4	0,6	100	(386)
International > Urbain	63,3	0,0	28,9	7,8	100	(468)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.4B**Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	96,2	0,3	2,4	1,1	100	(1071)
Rural mossi > Ghana	95,9	0,0	3,2	0,9	100	(209)
Rural mossi > Autre international	93,8	0,0	5,4	0,8	100	(30)
Autre rural > Côte d'Ivoire	92,7	3,6	3,0	0,7	100	(608)
Autre rural > Ghana	97,8	0,0	1,6	0,6	100	(315)
Autre rural > Autre international	61,2	0,0	33,7	5,1	100	(74)
International > Rural mossi + Autre rural	0,6	0,0	42,7	56,7	100	(2 122)
Urbain > International	84,9	0,0	11,7	3,4	100	(391)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	58,0	0,0	40,9	1,1	100	(280)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.5A**Occupations, migrations internationales masculines, 1947-1959**

OCCUPATIONS	FLUX								
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural	Urbain > International	International > Urbain
Profession libérale	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0	0,1	0,0	1,1	0,6
Commerçant	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,6	4,2
Employé de bureau	1,2	0,7	33,8	1,5	0,8	53,7	0,6	63,9	37,3
Journalier	88,7	90,2	44,6	86,2	85,5	15,7	0,1	17,7	15,9
Employé des services	3,7	1,0	0,0	3,3	3,3	4,2	0,1	4,7	7,8
Vendeur	0,7	0,7	0,0	1,3	0,0	3,1	0,0	0,7	3,1
Apprenti (artisanat)	0,7	0,3	0,3	0,5	3,1	0,4	0,0	3,1	2,5
Autre artisan	0,0	0,0	0,0	1,7	0,8	11,3	0,4	0,0	3,4

Vendeur alimentation	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,2
Agriculteur	2,0	4,1	5,4	1,7	3,1	3,5	97,5	1,7	17,7
Berger	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier	2,0	0,4	0,1	0,4	0,0	0,1	0,1	1,0	0,0
Enseignant	0,0	0,4	0,3	0,4	0,1	1,6	0,1	0,1	0,9
Travailleur domestique	0,3	0,7	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Étudiant	0,0	0,1	5,9	0,0	0,1	1,0	0,0	3,5	1,8
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5
Sans emploi	0,7	0,7	0,3	2,5	3,2	2,1	0,9	1,9	3,0
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(429)	(330)	(86)	(281)	(138)	(110)	(1,143)	(432)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.5B

Occupations, migrations internationales masculines, 1960-1973

OCCUPATIONS	FLUX								
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural	Urbain > International	International > Urbain
Profession libérale	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	1,1	5,0
Commerçant	0,2	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	1,3	4,2
Employé de bureau	0,3	0,0	36,7	0,3	0,0	4,2	0,3	19,6	21,7
Journalier	85,9	87,0	27,2	76,8	88,0	17,6	0,3	37,2	20,9
Employé des services	7,3	1,5	0,0	4,2	1,2	14,3	0,0	8,8	9,6
Vendeur	1,4	1,5	0,0	2,2	2,2	1,4	0,1	2,1	10,4
Apprenti (artisanat)	0,6	0,0	0,6	1,2	0,3	0,1	0,0	2,8	1,3
Autre artisan	0,0	0,0	0,0	4,8	0,0	38,6	0,1	0,8	3,4
Vendeur alimentation	0,0	0,0	5,1	0,2	0,3	2,9	0,1	0,0	0,3
Agriculteur	2,7	2,0	3,1	2,2	3,4	4,5	96,8	4,1	6,6
Berger	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0

Pêcheur ou travailleur forestier	0,3	1,5	0,0	0,9	0,3	0,0	0,2	0,6	0,3
Enseignant	0,0	0,0	3,1	0,3	0,0	3,0	0,3	0,5	0,8
Travailleur domestique	0,0	0,0	3,1	0,2	0,0	1,4	0,0	0,1	0,3
Étudiant	0,1	1,0	21,1	0,5	0,0	7,1	0,1	10,7	5,7
Retraité	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7
Sans emploi	0,9	5,0	0,0	5,3	4,0	4,9	1,6	10,3	7,8
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(1,103)	(226)	(46)	(673)	(330)	(100)	(2,265)	(534)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les changements majeurs apportés à la migration internationale affectent les migrants des autres destinations internationales. Entre 1947 et 1959, la proportion des migrants qui travaillent comme employés de bureau continue de grimper par rapport aux deux périodes antérieures – atteignant un tiers chez les hommes issus du territoire rural mossi et plus de la moitié chez ceux des autres régions rurales (tableau 4.5A). La proportion d'employés de bureau parmi les Mossi qui partent pour d'autres destinations internationales continue de s'accroître entre 1960 et 1973 (jusqu'à 37%); toutefois, elle chute sensiblement chez les autres Burkinabè (tableau 4.5B). De plus, on compte un plus grand nombre d'hommes issus de zones rurales mossi qui œuvrent au sein de professions libérales ou sont étudiants. Même si l'ampleur des flux vers ces destinations n'est pas importante sur le plan quantitatif durant cette période, les données démontrent qu'un petit nombre de Burkinabè joignent la bureaucratie coloniale pendant que d'autres fréquentent les écoles coloniales, probablement au Sénégal.

Pour ce qui est des employeurs au cours des deux périodes, les situations du Ghana et de la Côte d'Ivoire demeurent assez distinctes. Parmi les immigrants du Ghana, 9 sur 10 travaillent pour des Ghanéens. Parmi les hommes qui se rendent en Côte d'Ivoire, plus des deux tiers ont comme employeurs des Ivoiriens; mais les employeurs européens sont également en assez grand nombre, soit de 20% à 30%. Très peu de migrants travaillent pour un employeur burkinabè, ce qui souligne l'absence d'un « capitalisme » burkinabè à l'étranger.

Les changements vécus au cours de ces années reflètent une prolongation des tendances antérieures. À titre d'exemple, la proportion de migrants qui travaillent pour des Européens en Côte d'Ivoire diminue, passant d'environ 80% entre 1932 et 1946 à 50% entre 1947 et 1959 et à 30% durant la période ayant suivi l'indépendance. Inversement, les employeurs ivoiriens accroissent leur emprise sur le marché de l'emploi, avec un contrôle sur près de 70% de la main-d'œuvre burkinabè entre 1960 et 1973. Au Ghana, les Ghanéens ont toujours dominé le marché de l'emploi et ils continuent de le faire durant cette période.

Globalement donc, les caractéristiques économiques de la migration vers la Côte d'Ivoire et vers le Ghana se rapprochent de plus en plus après l'abolition du travail forcé, qui réquisitionnait des hommes pour le premier pays, et la diminution subséquente des fuites, qui poussait les hommes à s'enfuir vers le second.

Il n'existe aucune donnée systématique sur ces deux périodes en ce qui concerne la condition économique des travailleurs burkinabè au Ghana ou en Côte d'Ivoire. Les données sur le revenu provenant de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, à prendre avec beaucoup de prudence, suggèrent qu'entre 1960 et 1973 environ la moitié des migrants de la Côte d'Ivoire gagnaient entre 1 000 et 4 999 francs CFA par mois ; un autre quart d'entre eux touchant entre 5 000 et 10 000 (Vaugelade, 1980, p. 161). Les lois gouvernementales fixaient le salaire minimum du travailleur de plantation entre 5 000 et 6 000 francs par mois. Cependant, ce taux ne s'applique qu'à un nombre infime de travailleurs – soit les 5 % recrutés grâce au bureau d'emploi. De plus, Lesselingue (1975, p. 6-7) estime que ce taux n'est pas respecté. Avec une si faible rémunération, on peut supposer qu'il est impossible pour les hommes de dépendre uniquement de leur salaire pour survivre. Peu d'entre eux peuvent donc s'installer en permanence ou encore emmener leur famille. On voit là l'un des fondements de la migration circulaire qui demeure, encore en 1973, un trait marquant de la migration burkinabè.

— Les caractéristiques sociales des migrants internationaux

Le maintien du système circulaire

Les caractéristiques sociodémographiques de la mobilité – soit la durée de la migration ainsi que l'âge et le statut matrimonial du migrant au moment de la migration – soulignent la persistance de la nature circulaire du système de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973. Les séjours à destination continuent d'être de courte durée. À titre d'exemple, la majorité des hommes séjournent moins de deux ans au Ghana et en Côte d'Ivoire (tableaux 4.7A et 4.7B).

Les migrants en provenance de la région rurale mossi continuent de séjourner moins longtemps que leur contrepartie rurale non mossi. L'enquête ORSTOM sur la migration de travail mossi va dans le même sens en établissant que plus de 70 % des déplacements vers une destination internationale durent moins de deux ans (Kohler, 1972, p. 41 ; Rémy, 1968, p. 83). Les données provenant de notre enquête démontrent qu'il en est de même pour les départs en provenance d'autres régions rurales.

La durée des migrations à partir du territoire rural mossi vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, bien que toujours relativement courte, augmente quelque peu au cours des deux périodes analysées dans ce chapitre. Cette diminution dans la migration de courte durée est notée ailleurs dans la littérature (Kohler, 1972, p. 41 ;

Gregory, 1974b, p. 154-155 ; Capron et Kohler, 1976, p. 9 ; Rémy *et al.*, 1977, p. 634 ; Finnegan, 1980, p. 295). Deux facteurs économiques peuvent expliquer les séjours plus prolongés en Côte d'Ivoire et au Ghana : la détérioration rapide de l'économie rurale mossi et l'augmentation correspondante des emplois non agricoles dans les deux pays.

Plus de migrants chez les jeunes gens

Les hommes entre 15 et 29 ans continuent de représenter le groupe d'âge le plus important chez les migrants burkinabè entre 1947 et 1959 et entre 1960 et 1973 (tableaux 4.6A et 4.6B). Cette observation est reprise par toutes les autres données d'enquête couvrant ces mêmes années (voir Skinner, 1960, p. 380 ; Deniel, 1968b, p. 153 ; RHV, 1972, p. 12 ; Gregory, 1974b, p. 153). Toutefois, malgré le caractère durable et général de cette situation, certains changements se produisent, comme une augmentation de migrants plus âgés en direction du Ghana. Le schéma pour la Côte d'Ivoire n'est pas aussi clair, particulièrement en ce qui concerne les flux en provenance des territoires ruraux mossi. D'une part, les données concernant 1960-1961 et 1970-1971 ne font état d'aucun changement (Gregory, 1974b, p. 153). D'autre part, l'enquête ORSTOM de 1973 conclut que davantage d'hommes mossi plus âgés se rendent en Côte d'Ivoire ; certains auraient même migré avec une ou des femmes et leurs enfants (Capron et Kohler, 1976, p. 9 ; Rémy *et al.*, 1977, p. 634). Peu importe l'ampleur du changement, les migrants mariés représentent toujours l'exception.

TABLEAU 4.6A

Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	79,3	19,3	1,4	100	(431)
Rural mossi > Ghana	72,0	26,0	2,0	100	(331)
Rural mossi > Autre international	76,7	23,2	0,1	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	79,1	19,6	1,3	100	(283)
Autre rural > Ghana	71,8	25,0	3,2	100	(138)
Autre rural > Autre international	61,3	35,4	3,3	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	66,0	29,9	4,1	100	(1174)
Urbain > International	69,6	26,4	4,0	100	(438)
International > Urbain	64,8	31,4	3,8	100	(553)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.6B**Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	78,5	20,0	1,5	100	(1 104)
Rural mossi > Ghana	56,8	34,8	8,4	100	(228)
Rural mossi > Autre international	40,7	41,5	17,8	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	76,6	20,5	2,9	100	(678)
Autre rural > Ghana	66,6	29,4	4,0	100	(332)
Autre rural > Autre international	60,2	31,4	8,4	100	(102)
International > Rural mossi + Autre rural	61,9	33,3	4,8	100	(2 349)
Urbain > International	74,4	23,4	2,2	100	(538)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	56,7	33,3	10,0	100	(345)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.7A**Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1947-1959**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	28,7	52,4	10,0	4,8	4,1	100	(431)
Rural mossi > Ghana	56,9	30,6	4,6	5,1	2,8	100	(331)
Rural mossi > Autre international	20,3	42,3	28,3	8,3	0,8	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	16,3	51,7	12,6	11,5	7,9	100	(282)
Autre rural > Ghana	23,4	38,9	14,9	12,7	10,1	100	(138)
Autre rural > Autre international	19,7	31,9	33,4	10,4	4,6	100	(111)
International > Rural mossi + Autre rural	5,6	18,1	6,9	3,8	65,6	100	(1 174)
Urbain > International	22,5	42,3	22,1	9,5	3,6	100	(437)
International > Urbain	19,0	18,3	8,9	3,2	50,6	100	(552)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.7B

Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1960-1973

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						Total	
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4ans	5-9 ans	10 ans et plus	%	(N)	
Rural mossi > Côte d'Ivoire	24,1	57,9	13,0	4,1	0,9	100	(1103)	
Rural mossi > Ghana	55,7	29,2	8,8	6,2	0,1	100	(227)	
Rural mossi > Autre international	31,1	55,8	10,9	2,2	0,0	100	(47)	
Autre rural > Côte d'Ivoire	22,8	49,3	17,3	8,7	1,9	100	(677)	
Autre rural > Ghana	47,7	32,6	12,3	6,5	0,9	100	(331)	
Autre rural > Autre international	49,1	29,1	8,4	10,6	2,8	100	(101)	
International > Rural mossi + Autre rural	7,7	28,0	17,5	25,2	21,6	100	(2347)	
Urbain > International	22,7	46,8	20,0	8,9	1,6	100	(537)	
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	15,6	18,6	15,0	24,7	26,1	100	(345)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

La migration, une stratégie de célibataires

Comme l'âge au moment de la migration, le statut matrimonial des migrants burkinabè reste plus ou moins constant (tableaux 4.8A et 4.8B) : les migrants sont majoritairement célibataires. Ce n'est que dans le cas du flux entre le territoire rural mossi et le Ghana que la proportion de migrants mariés s'accroît. Ce changement coïncide avec la réorientation des migrants vers la Côte d'Ivoire. La tendance chez les hommes plus jeunes, qui sont aussi plus souvent célibataires, est de migrer vers la Côte d'Ivoire, alors que les migrants vers le Ghana sont plus âgés lors de leur migration et plus souvent mariés.

En bref, les données provenant de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 démontrent une continuité marquée dans le statut matrimonial des migrants burkinabè au cours des trois premières parties du xx^e siècle. Néanmoins, la légère hausse du nombre de migrants mariés dans certaines destinations, combinée à des durées de séjour un peu plus longues et à une augmentation de l'âge au moment de la migration, suggère que le système circulaire pourrait avoir atteint son apogée. Cette conclusion coïncide avec les données sur le contexte social de la migration. Le prochain chapitre couvrant la période 1975-2000 permettra d'examiner plus à fond cette hypothèse.

L'importance des réseaux sociaux

La migration des hommes, qu'elle s'effectue seule ou en groupe, de même que la composition de ces groupes fournissent des indications importantes sur le réseau social qui entoure la migration. Alors que les jeunes hommes mossi des régions rurales ont tendance à partir en compagnie de deux ou trois amis au cours des premières périodes (Labouret, 1930, p. 245 ; Kohler, 1972, p. 45), un nombre de plus en plus élevé de migrants voyagent seuls entre le territoire rural mossi et la Côte d'Ivoire vers le milieu du xx^e siècle (tableaux 4.9A et 4.9B). C'est entre 1947 et 1959 que ce nombre atteint son niveau le plus élevé, mais celui-ci se maintient entre 1960 et 1973. Migrer avec des amis demeure une pratique courante chez les jeunes hommes mossi issus des régions rurales, mais le pourcentage de migrants solitaires connaît une hausse pour tous les flux ; elle est cependant moins prononcée pour ceux en direction du Ghana, mais le nombre d'hommes qui y partent seuls est déjà assez élevé.

TABLEAU 4.8A

Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	20,5	79,2	0,3	100	(430)
Rural mossi > Ghana	16,3	83,4	0,3	100	(329)
Rural mossi > Autre international	30,5	69,5	0,0	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	33,2	65,5	1,3	100	(283)
Autre rural > Ghana	36,7	62,5	0,8	100	(138)
Autre rural > Autre international	46,0	52,4	1,6	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	29,3	70,0	0,7	100	(1140)
Urbain > International	34,2	65,5	0,3	100	(436)
International > Urbain	41,4	58,2	0,4	100	(543)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.8B**Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	19,9	79,9	0,2	100	(1 103)
Rural mossi > Ghana	26,6	73,1	0,3	100	(227)
Rural mossi > Autre international	30,6	66,3	3,1	100	(45)
Autre rural > Côte d'Ivoire	34,5	64,8	0,7	100	(678)
Autre rural > Ghana	30,6	69,4	0,0	100	(332)
Autre rural > Autre international	48,2	51,8	0,0	100	(102)
International > Rural mossi + Autre rural	32,3	66,9	0,8	100	(2 269)
Urbain > International	31,1	68,7	0,2	100	(535)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	55,1	44,3	0,6	100	(338)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.9A**Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1947-1959**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis et autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	47,1	6,0	5,0	41,9	100	(427)
Rural mossi > Ghana	36,8	3,0	9,2	51,0	100	(330)
Rural mossi > Autre international	33,4	7,2	7,0	52,4	100	(86)
Autre rural > Côte d'Ivoire	65,3	12,6	3,1	19,0	100	(282)
Autre rural > Ghana	64,0	14,3	1,5	20,2	100	(138)
Autre rural > Autre international	60,2	8,5	2,9	28,4	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	55,6	6,6	4,9	32,9	100	(1 137)
Urbain > International	52,2	7,1	3,5	37,2	100	(429)
International > Urbain	59,0	19,3	5,5	16,2	100	(547)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.9B

Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1960-1973

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis et autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	48,3	5,7	8,6	37,4	100	(1 103)
Rural mossi > Ghana	43,9	6,4	9,5	40,2	100	(227)
Rural mossi > Autre international	58,8	5,2	0,3	35,7	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	71,6	13,6	3,5	11,3	100	(677)
Autre rural > Ghana	65,7	9,2	8,0	17,1	100	(332)
Autre rural > Autre international	71,8	10,6	4,7	12,9	100	(98)
International > Rural mossi + Autre rural	63,1	8,4	6,8	21,7	100	(2 271)
Urbain > International	71,3	9,1	5,5	14,1	100	(532)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	58,7	27,9	6,5	6,9	100	(340)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

On serait tenté de considérer ce changement comme un indicateur d'une perte de contrôle relative des Mossi sur la migration, ce qui permettrait ainsi à un plus grand nombre de jeunes hommes de décider eux-mêmes de leur départ. Toutefois, ce changement pourrait aussi refléter le caractère moins organisé de la migration. Avec le « triomphe » du travail libre qui caractérise ces périodes, le recrutement collectif coercitif disparaît et un plus grand nombre de jeunes hommes peuvent partir seuls. Tel serait le cas surtout en ce qui concerne les flux entre la zone rurale mossi et la Côte d'Ivoire, régions étant toutes deux étroitement liées à la migration de travail forcé pratiquée plus tôt au cours du siècle.

Une comparaison des données de l'enquête pour les périodes 1947 à 1959 et 1960 à 1973 ne révèle aucun changement majeur dans la proportion d'hommes qui migrent avec leur épouse. Toutefois, les résultats de l'étude de l'ORSTOM de 1973 suggèrent que l'émigration mossi vers la Côte d'Ivoire au cours de la deuxième période concerne davantage d'hommes adultes mariés, ce qui serait un indice du nombre croissant de migrations en famille (Rémy *et al.*, 1977, p. 634 ; Capron et Kohler, 1976, p. 9). En fait, cette tendance ne voit le jour qu'au début des années 1970, ce qui expliquerait probablement pourquoi notre enquête ne l'a pas saisie.

Les informations sur le logement des hommes une fois arrivés à leur destination nous éclairent aussi sur les réseaux sociaux associés à la mobilité internationale. Comme c'était le cas plus tôt, la catégorie « location » domine tous les flux en 1947

à 1959 et 1960 à 1973 (tableaux 4.10A et 4.10B). Comparativement au Ghana, moins de migrants vivent dans ce type d'habitation en Côte d'Ivoire, et davantage d'entre eux s'installent chez la parenté. Ces résultats sont conformes à ceux de l'étude de Lesselingue (1975, p. 9) pour les années 1960 à 1973 sur les conditions économiques des migrants mossi au Ghana et en Côte d'Ivoire, l'étude estimant que 80% d'entre eux vivent dans un logis appartenant à leur employeur.

TABLEAU 4.10A**Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1947-1959**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,0	0,3	6,8	92,9	100	(428)
Rural mossi > Ghana	0,0	0,0	6,6	93,4	100	(331)
Rural mossi > Autre international	0,0	0,0	2,8	97,2	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	0,9	0,1	12,5	86,5	100	(280)
Autre rural > Ghana	0,8	0,8	13,5	84,9	100	(136)
Autre rural > Autre international	4,7	0,0	10,2	85,1	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	36,2	0,1	62,0	1,7	100	(1 143)
Urbain > International	0,0	0,0	7,8	92,2	100	(438)
International > Urbain	6,9	0,2	37,4	55,5	100	(546)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.10B**Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,3	0,0	17,3	82,4	100	(1 104)
Rural mossi > Ghana	1,0	0,0	12,5	86,5	100	(228)
Rural mossi > Autre international	2,9	2,9	5,4	88,8	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	0,7	1,1	24,0	74,2	100	(677)
Autre rural > Ghana	0,6	0,0	9,3	90,1	100	(332)
Autre rural > Autre international	1,4	0,0	18,0	80,6	100	(102)

International > Rural mossi + Autre rural	31,6	0,1	65,6	2,7	100	(2 274)
Urbain > International	0,8	0,1	26,6	72,5	100	(538)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	10,3	0,8	32,8	56,1	100	(342)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les données sur les réseaux sociaux démontrent donc de façon assez claire que la migration circulaire se porte très bien durant les années 1947 à 1959 et 1960 à 1973. Ce mode de fonctionnement, en particulier son intensité, n'encourage pas le développement d'une importante communauté émigrante burkinabè en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il ne requiert pas non plus l'existence d'un réseau communautaire et familial très étendu. Toutefois, des signes annonciateurs de changement sont perceptibles comme la diminution du nombre de migrants qui louent un logis et l'augmentation de ceux qui résident chez des parents. Ce changement est particulièrement prononcé chez les migrants mossi en provenance des régions rurales. On peut penser que les migrations suivies d'une installation permanente se font de plus en plus nombreuses et que les réseaux familiaux prennent une plus grande importance. En raison du caractère récent de ces changements, il n'est pas étonnant que le concept de réseau familial n'apparaisse que très récemment dans la littérature sur la migration en Afrique de l'Ouest (Antoine et Coulibaly, 1989b). En effet, l'intensité de la mobilité circulaire rend les réseaux familiaux moins nécessaires à la survie à l'étranger. Le prochain chapitre abordera cette question avec les données de l'enquête sur les migrations de 2000.

La spécificité persistante, mais déclinante de la migration mossi

Au cours du xx^e siècle, les mouvements des hommes à partir du territoire rural mossi constituent le trait marquant de la migration burkinabè vers les destinations internationales. L'analyse présentée au chapitre 3 démontre qu'à certains égards, la mobilité mossi diffère de façon importante de la migration provenant d'autres régions rurales du Burkina colonial pendant la première moitié du xx^e siècle. Bien que ces différences persistent durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973, elles s'amoindrissent, suggérant la continuation du processus d'homogénéisation amorcé au cours de la période 1932-1946.

La durée de séjour des migrants au Ghana, par exemple, diffère de façon marquée entre 1947 et 1959 selon que les hommes proviennent du territoire rural mossi ou d'autres régions rurales ; deux fois plus de Mossi y séjournent moins d'un an (tableaux 4.7A et 3.7A). Pour ce qui est des années 1960-1973, l'écart rétrécit considérablement, un peu plus de 50 % des migrations mossi étant associées à des séjours de moins d'un an, alors que cette proportion pour les autres Burkinabè est d'un peu moins de 50 % (tableau 4.7B). De même, les séjours en Côte d'Ivoire

sont plus courts chez les Mossi durant la première période, mais plus ou moins semblables durant la seconde. Comme mentionné plus tôt, la différence pour la période 1947-1959 reflète peut-être le fait que les populations mossi rurales pratiquent davantage la migration circulaire que leurs voisins. Cette différence s'amoin-drit après l'indépendance (1960 à 1973). Les mêmes comportements s'observent lorsqu'il s'agit des flux vers d'autres destinations internationales.

La tendance à l'homogénéisation est plus apparente en ce qui a trait à l'âge au moment de la migration (tableaux 4.6A et 4.6B). En effet, il existe très peu de différences globales dans la structure par âge entre les migrants des régions rurales mossi et ceux des autres régions rurales relativement aux périodes 1947-1959 et 1960-1973. Toutefois, le flux en provenance du territoire mossi vers la Côte d'Ivoire semble un peu plus jeune. Encore une fois, cela est un indicateur du changement de cap dans la mobilité burkinabè. La Côte d'Ivoire devenant une destination plus intéressante, de plus en plus de jeunes hommes mossi choisissent d'y migrer. En même temps, les flux vers le Ghana sont constitués d'une plus grande proportion de migrants qui n'en sont pas à leur première migration, donc susceptibles d'être plus âgés.

Par contre, les données sur le statut matrimonial au cours des deux périodes démontrent que les migrants des régions rurales mossi qui partent et reviennent sont plus souvent célibataires que ceux des autres zones rurales (tableaux 4.8A et 4.8B). Cela n'est pas étonnant, étant donné que les sociétés mossi pratiquent la migration circulaire de façon plus intense. Afin d'amoin-drir la potentielle perturbation sociale associée à cette circulation des gens, les hommes mariés sont portés à rester sur place pendant que les célibataires partent. De tels comportements suggèrent aussi que, chez les Mossi, la migration s'opère davantage sur une base communautaire et que les aînés exercent un plus grand contrôle sur celle-ci.

Il convient de souligner une exception importante à cette analyse globale des différences de statut matrimonial entre les migrants mossi et les autres migrants burkinabè. En effet, les différences de statut matrimonial sont beaucoup moins prononcées dans les flux vers le Ghana qui concernent davantage de Mossi mariés. Il se peut que la présence d'hommes mariés et plus âgés soit indicatrice de l'augmentation des établissements permanents au Ghana entre 1947-1959 et 1960-1973.

Enfin, quant aux contextes sociaux entourant la mobilité des Mossi et des non-Mossi au cours des deux périodes, ils continuent de différer. Les Mossi continuent de migrer plus souvent avec des amis alors que les autres Burkinabè le font seuls ou en compagnie d'une épouse (tableaux 4.9A et 4.9B). Cela se vérifie à la fois pour les flux vers la Côte d'Ivoire et ceux vers le Ghana. Comme il a été suggéré plus tôt,

davantage de Mossi ont été réquisitionnés comme travailleurs au cours des périodes antérieures et cette forme de mobilité est associée à une migration de groupe. Mais cette tendance à migrer avec des pairs demeure néanmoins importante.

— Les causes de la migration internationale

De nombreuses études ont proposé des facteurs pouvant expliquer la migration internationale burkinabè durant les périodes couvertes par ce chapitre, soit durant les décennies 1940 à 1970. La plupart sont basées sur deux séries de données. La première puise dans les réponses à des questions comme « Pourquoi les gens migrent-ils ? » ; la seconde est constituée de recherches sur le travail et les politiques de développement au cours des périodes coloniale et post-coloniale. Plusieurs de ces études mettent l'accent sur les facteurs structurels sous-jacents aux inégalités régionales.

Les facteurs structurels de la migration : les politiques étatiques

Les explications structurelles de la migration burkinabè soulignent l'importance des politiques étatiques et le développement subséquent des inégalités régionales. L'année 1947 marque la reconstitution du Burkina colonial ainsi que l'abolition du travail forcé et de la migration obligatoire qui en découlait. Toutefois, comme le mentionne Skinner, l'abolition du travail forcé n'entraîne pas la fin de la migration (1964, p. 380). Au contraire, la migration de travail internationale perdure, la Côte d'Ivoire devenant progressivement la destination privilégiée. Intentionnellement ou pas, les politiques coloniales ont jeté les bases d'un système migratoire de travail salarié « libre » (Coulibaly, 1978, p. 97). L'indépendance, en 1960, affecte à peine ce système, en dépit de véritables efforts déployés en ce sens.

À l'exception du travail forcé, les politiques coloniales décrites précédemment restent en place durant les années 1947 à 1959. Pour la plupart, elles visent à développer l'agriculture commerciale en Côte d'Ivoire et à recruter pour ce faire les travailleurs du Burkina Faso. À la suite de l'abolition du travail forcé, plusieurs planteurs ivoiriens, craignant une pénurie de main-d'œuvre, exigent que de nouvelles politiques soient mises en place afin d'attirer des travailleurs burkinabè ; ce qui conduit à la création du Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO) en 1950. En même temps, les planteurs offrent des incitatifs comme le transport, des soins de santé gratuits, l'accès à des coopératives et des salaires de 15 à 20 fois plus élevés que ceux versés dans le cas du travail forcé (Coulibaly, 1978, p. 88 ; D. Ouédraogo, 1986, p. 187). Cela signifie que les hommes peuvent théoriquement migrer avec leur famille, une pratique interdite jusque-là. Même si la plupart des hommes continuent de migrer seuls, ces changements indiquent que les conditions économiques en Côte d'Ivoire

s'améliorent – devenant comparables et même meilleures à celles existant au Ghana (Coulibaly, 1978, p. 88). Enfin, la migration est facilitée par l'extension du chemin de fer jusqu'à Ouagadougou en 1954.

L'efficacité du SIAMO est loin de faire l'unanimité. Par exemple, D. Ouédraogo (1986, p. 188) la qualifie de « réussite », faisant remarquer que l'organisme embauche 51 017 travailleurs en 1951 et une moyenne de 28 309 hommes annuellement durant les huit années qui suivent. Se basant sur le fait que le nombre de recrues diminue après 1951 alors que la migration spontanée (ou volontaire) vers la Côte d'Ivoire augmente, Mandé (1992, p. 15-20; voir aussi 1997) la qualifie plutôt d'échec. Selon nous, ces deux points de vue sont réconciliables. En effet, 28 000 recrues par année représentent certainement une part importante de la totalité des migrants ; cependant, la diminution du nombre de personnes embauchées par l'agence de 1951 à 1959 démontre que son efficacité s'amoindrit.

Les politiques en vigueur vers la fin de l'ère coloniale visent non seulement à attirer des travailleurs burkinabè en Côte d'Ivoire, mais aussi à décourager la migration vers le Ghana. Ces mesures comprennent entre autres une augmentation des frais de douane sur les biens en provenance du Ghana. Étant donné la quasi-impossibilité de convertir les livres anglaises en francs français, cette hausse de taxes décourage le commerce entre les deux colonies. De plus, elle diminue le revenu des migrants de retour (D. Ouédraogo, 1986, p. 186).

Avec l'indépendance en 1960, le nouveau gouvernement du Burkina Faso tente de réorienter les flux migratoires tout en augmentant les bénéfices tirés de l'émigration. Aux yeux de l'élite burkinabè, l'émigration – en particulier vers la Côte d'Ivoire – est le prolongement d'une politique coloniale contre-productive qui favorise le développement de la Côte d'Ivoire au détriment du Burkina. Ainsi se mettent en place de nouvelles politiques visant à endiguer l'émigration et à stimuler le développement de l'agriculture burkinabè afin d'encourager les jeunes hommes à rester dans leur village. Examinons d'abord l'émigration.

À la suite de l'indépendance, les politiques gouvernementales sont instaurées en partie en réaction aux politiques coloniales et aux abus qu'elles ont engendrés. Les autorités expriment leurs préoccupations quant à l'exploitation des migrants, aux salaires minimes généralement versés aux hommes burkinabè au Ghana et en Côte d'Ivoire, à la faible quantité d'argent et de biens que les migrants peuvent expédier à leur famille ou rapporter avec eux, et à la perte de productivité pour toute la collectivité. Deux importantes mesures sont prises peu après l'indépendance. En mars 1960, le gouvernement signe une entente avec la Côte d'Ivoire, et en juin de l'année suivante, il supprime les barrières douanières entre le Burkina Faso et le Ghana (D. Ouédraogo, 1986, p. 272). À la suite de l'abolition du SIAMO en 1959 – que certains groupes au Burkina perçoivent comme une institution principalement au service d'intérêts coloniaux –, l'entente

de 1960 s'applique à régulariser la migration de travail entre le Burkina et la Côte d'Ivoire. En pratique, l'entente ne régit que le secteur agricole de la Côte d'Ivoire. De plus, l'accord est miné par le fait que la plupart des Burkinabè qui émigrent en Côte d'Ivoire le font sans l'assistance du bureau d'emploi gouvernemental du Burkina (Deniel, 1974 ; Cornelisse, 1973, p. 50).

En 1967, une commission interministérielle spéciale se penche sur l'émigration et propose deux séries de recommandations. À court terme, elle suggère d'interdire toute émigration non contrôlée durant la saison agricole ainsi que toute émigration de Burkinabè âgés de moins de 18 ans. À plus long terme, la seconde série de recommandations propose de réduire l'émigration en redirigeant le mouvement migratoire vers les régions fertiles, mais sous-peuplées, du Burkina Faso ; à très long terme, la commission préconise la création d'une force de travail salariée dans le secteur « moderne et productif de l'agriculture » (voir Gregory, 1974b). Bien qu'elles ne soient jamais mises en application, ces recommandations influencent fortement le discours officiel sur l'émigration.

Au-delà de ces efforts directs pour faire face au dilemme posé par l'émigration durant la période de 1960 à 1973, le gouvernement élabore deux plans quinquennaux touchant la migration de façon indirecte. En 1967, le Plan cadre reconnaît que la migration est un problème, bien qu'il n'approfondisse pas la question ni ne propose de solutions. Quant au Plan quinquennal couvrant les années 1972 à 1976, il soulève également le problème de la migration, mais ne s'y attaque qu'en surface. À long terme, il souligne le besoin de « définir la meilleure utilisation possible [...] du potentiel démographique [...] au moyen d'une judicieuse répartition des habitants ruraux et urbains à l'intérieur des frontières du pays et à travers l'utilisation profitable de la force de travail que la Haute-Volta envoie dans les pays voisins » (RHV, 1972d, p. 3). Ce plan souligne le besoin de contrôler l'émigration et de négocier des ententes avec les pays qui utilisent la main-d'œuvre burkinabè (RHV, 1972d, p. 60). Il faut ajouter que ces recommandations sont faites en partie en réaction à la politisation grandissante du dossier des travailleurs étrangers tant au Ghana qu'en Côte d'Ivoire.

Ces efforts pour régulariser l'émigration se révèlent infructueux. Plusieurs Burkinabè continuent de migrer en marge du système officiel. De plus, l'entente intervenue avec la Côte d'Ivoire n'est mise en vigueur qu'avec beaucoup de difficulté. Entre 1966 et l'année de la révocation de l'accord, soit 1974, la Côte d'Ivoire expulse plusieurs migrants burkinabè. Qui plus est, beaucoup d'employeurs n'effectuent pas les versements au gouvernement burkinabè comme le stipule l'entente, ces sommes devant servir à couvrir les coûts de recrutement des travailleurs et de leur gîte en route vers le sud. Enfin, avec la présence en Côte d'Ivoire d'un grand nombre de travailleurs burkinabè ayant migré en marge des normes officielles, les employeurs ont peu de raisons de respecter les termes de l'entente (D. Ouédraogo, 1986, p. 272-281).

Globalement, les préoccupations des gouvernements au sujet de l'émigration au cours des années 1960 à 1973 provoquent très peu de changements. Le gouvernement ne peut forcer les gens à se plier aux ententes sur la mobilité. Coulibaly (1978, p. 203) en conclut que rien ne change véritablement après l'indépendance sur le plan de la migration internationale, un jugement qui coïncide passablement avec les opinions des femmes et des hommes interrogés lors de l'enquête nationale sur la migration⁴.

Un développement régional inégal : le lent développement du capitalisme rural au Burkina

La deuxième stratégie du gouvernement consistant à promouvoir le développement au sein du Burkina connaît à peine plus de succès. Comme noté antérieurement, ce sont les besoins monétaires qui constituent les principaux motifs de migration. Dans le but de répondre à ces besoins, le nouveau gouvernement essaie de concevoir des programmes de développement qui permettraient aux femmes et aux hommes burkinabè de gagner l'argent dont ils ont besoin dans leur propre pays. Ces politiques de développement recouvrent deux facettes. La première concerne l'évolution du capitalisme au Burkina Faso entre 1947 et 1959 et entre 1960 et 1973, ainsi que les politiques de développement rural et les efforts déployés afin de réduire l'émigration rurale. Une deuxième facette englobe les politiques du développement industriel urbain, une stratégie connexe destinée à canaliser la migration vers les villes du Burkina plutôt que vers des destinations de la Côte d'Ivoire. Comme ce deuxième volet concerne de façon importante la migration interne, nous l'aborderons plutôt dans la prochaine section sur la migration interne.

La période d'après-guerre est marquée par la lenteur du développement capitaliste au Burkina. Le commerce et la production de biens d'échange existaient depuis plusieurs siècles bien avant la conquête coloniale, mais l'intervention des Européens fait augmenter la production agricole commerciale et introduit les débuts fragiles d'une base industrielle capitaliste. Ainsi, contrairement à l'époque précoloniale, ce type de développement est fort différent dans la mesure où les économies du Burkina et de la Fédération d'Afrique de l'Ouest française sont progressivement intégrées à l'économie métropolitaine française et plus globalement à l'économie européenne.

Quelques firmes européennes dominent le secteur import-export du Burkina. Parmi ces compagnies, on retrouve la Société commerciale de l'ouest-africain (SCOA), la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO) et la compagnie Unilever et ses filiales comme la Compagnie française de Côte d'Ivoire (CFCI). Ils achètent des produits agricoles et vendent des textiles et divers biens

4. Nous présentons l'analyse de ces opinions dans le chapitre 8.

manufacturés (Suret-Canale, 1964, p. 17-22). D'abord concentrées le long de la côte au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire, ces compagnies s'étendent plus tard vers l'intérieur. Au Burkina Faso, elles construisent des entrepôts et des magasins, surtout à Bobo-Dioulasso (Suret-Canale, 1964, p. 227-235). Dans les autres villes, ces maisons commerciales européennes fonctionnent en utilisant les réseaux commerciaux syro-libanais et d'autres intermédiaires. En dehors des villes, des commerçants africains itinérants reliés à ces intermédiaires vendent des produits agricoles locaux et des biens manufacturés importés et peu coûteux. Les Syro-Libanais et leurs associés prêtent aussi de l'argent, constituant ainsi l'une des seules sources de crédit en région rurale.

Dans ce contexte de développement extraverti, l'expansion de l'agriculture commerciale au Burkina produit des effets spectaculaires. En effet, les principales cultures qui intéressent les marchands coloniaux sont le coton, les arachides et la noix de karité. En ce qui concerne le marché colonial de l'arachide, l'enclavement de la colonie le désavantage par rapport au Sénégal. Pendant ce temps, le Mali colonial, utilisant les fonds alloués pour l'Office du Niger, devient le principal producteur de coton de la fédération. Enfin, tant l'huile de palme que l'huile d'arachide supplantent avec succès la noix de karité en tant que source d'huile. Pendant presque toute la durée de la période coloniale, le principal produit d'exportation du Burkina sera donc le bétail, qui est surtout acheminé en Côte d'Ivoire et au Ghana colonial. En 1954, vers la fin de la période coloniale, les exportations du Burkina Faso totalisent 2,1 milliards de francs CFA, dont 0,9 milliard provient du bétail. Cinq ans plus tard, tout juste avant l'indépendance, ces chiffres sont respectivement de 2,9 et 2,3 milliards (Amin, 1971, p. 226) ; le coton occupe une grande place parmi les exportations autres que le bétail. Créée en 1949, la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT) fait la promotion de la culture du coton. Et en 1958, cette compagnie française lance une campagne agressive dans le but d'encourager la production de coton dans l'ouest du Burkina Faso (Suret-Canale, 1972, p. 209 ; D. Ouédraogo, 1986, p. 110).

Dans son étude approfondie sur le développement rural, Dieudonné Ouédraogo (1986, p. 191-195) répertorie les nombreuses mesures prises par l'administration coloniale pour encourager la production commerciale du coton. Toutefois, ces efforts ne génèrent jamais suffisamment de revenus pour faire de la culture du coton une option intéressante à la migration pour les paysans burkinabè. Plus encore, ces initiatives, bien que modestes, entrent souvent en compétition avec l'agriculture de subsistance, laquelle n'est pas une priorité chez les dirigeants coloniaux (D. Ouédraogo, 1986, p. 197-198). Ce lent développement de l'agriculture commerciale au Burkina s'accorde bien à la vision qu'ont les Français de la colonie : une réserve de main-d'œuvre :

On comprend mieux pourquoi la France ne fit pas tout en son pouvoir afin de développer l'agriculture voltaïque : si une telle politique avait connu le succès, elle aurait partiellement compromis le développement de la Côte d'Ivoire, l'enfant chéri du colonialisme français (Dumont, 1978a, p. 295).

L'allocation de fonds en provenance du Fonds d'équipement rural et de développement économique et social (FEDES) illustre de façon spectaculaire cette répartition de la main-d'œuvre au sein de l'économie régionale coloniale. Entre 1949 et 1955, le FEDES investit 317 millions de francs CFA au Burkina Faso et 905 millions en Côte d'Ivoire, une répartition disproportionnée qui relègue la colonie intérieure au statut de réserve de main-d'œuvre pour la côte (Marietti, 1958, p. 427).

Une des conséquences de la lente expansion de l'agriculture commerciale est la stagnation du développement industriel. Dans les années 1950, seule une poignée d'usines existent, soit deux raffineries d'huile à cuisson à Bobo-Dioulasso et à Boromo, une usine de filage et de nettoyage du coton à Bobo-Dioulasso, un atelier temporaire pour la fabrication de traverses pour les rails de chemin de fer à Dafinso, et plusieurs petits ateliers de traitement du sisal. Toutes sauf une fermeront leurs portes en 1957 et 1958 (Suret-Canale, 1972, p. 262-303).

Cette lenteur du développement de l'agriculture commerciale et de l'industrie explique pourquoi, en 1957, il n'y a que 17 000 emplois salariés dans tout le Burkina Faso (Gregory, 1974b). Selon Suret-Canale (1972, p. 89), les flux monétaires totalisent 3,3 milliards de francs CFA en 1950. Les exportations de bétail engendrent des retombées de 1 milliard de francs CFA, un autre milliard provient des pensions civiles et militaires, puis 600 et 200 millions de francs sont versés, respectivement, par le personnel militaire et les migrants absents. Les dérivés de l'agriculture totalisent seulement 500 millions de francs CFA. Au total, l'ensemble représente un revenu annuel par habitant de seulement 1 000 francs CFA. La période de 1947 à 1959 est donc essentiellement caractérisée par la lente croissance, et pas du tout spectaculaire, du capitalisme commercial et par la présence tout au plus symbolique du capitalisme manufacturier.

Même si le développement capitaliste connaît une certaine accélération à la suite de l'indépendance en 1960, les spécialistes s'accordent pour affirmer que la situation globale ne change que de façon marginale au cours des quinze années qui suivent (Coulibaly, 1978, p. 203-216 ; D. Ouédraogo, 1986, p. 198). Pendant que l'économie urbaine se développe lentement, la production rurale subit une stagnation. En fait, certains observateurs affirment que l'économie rurale se détériore de façon marquée au cours de cette période et que ce déclin est attribuable dans une large mesure au départ de la main-d'œuvre burkinabè :

L'exploitation des régions intérieures par les régions côtières eut des conséquences à moyen et à long terme : la Côte d'Ivoire, par la mobilisation de la main-d'œuvre mossi la plus productive pour servir son propre développement, condamna à l'échec toute mesure pouvant être prise pour innover aux plans technologique et économique dans le secteur agricole mossi (Capron et Kohler, 1976, p. 55).

La production alimentaire, surtout du sorgho et du millet, pour la consommation domestique continue de dominer l'agriculture rurale (Sanogoh, 1977, p. 145). La productivité n'augmente probablement pas durant cette période, bien qu'il n'existe pas de statistiques fiables à ce sujet. Au-delà du fait que certains sols des régions les plus peuplées du Burkina Faso sont de pauvre qualité et que les pluies y sont irrégulières – un mal exacerbé par la sécheresse du début des années 1970 –, la technologie agricole reste rudimentaire au chapitre de la production alimentaire. Les nouvelles techniques agricoles sont réservées aux secteurs de la culture commerciale – coton, sésame et arachide – et sont rarement adaptées à la production alimentaire (D. Ouédraogo, 1976, p. 132).

L'une des périodes les plus difficiles du cycle agricole du Sahel est la *sou-dure*, ou « saison de la faim », soit la période précédant immédiatement la récolte, quand les greniers sont presque vides. La pénurie alimentaire est particulièrement pernicieuse parce qu'elle se produit à un temps de l'année où les membres de la famille ont un besoin extrême et urgent de forces vitales pour s'occuper des récoltes (D. Ouédraogo, 1976, p. 122). Les chefs de famille doivent parfois acheter du millet et du sorgho pour nourrir les leurs et ils doivent le faire en dépit des coûts élevés imposés par des spéculateurs sans scrupules, lesquels, par de savants stratagèmes de stockage et d'écoulement, manipulent les tarifs. Souvent, durant la saison de la faim, les prix doublent ou triplent, selon la sévérité de la pénurie et les prévisions de la prochaine récolte (D. Ouédraogo, 1976, p. 121). La durée de cette période varie d'une année à l'autre, mais lors de la sécheresse des années 1970, la saison de la faim s'est étirée chaque année sur plusieurs mois.

Entre 1960 et 1966, le nouvel État dépend presque exclusivement de firmes privées pour le développement de son agriculture commerciale (D. Ouédraogo, 1986, p. 199). Certaines firmes tentent de développer à la fois l'agriculture commerciale et l'agriculture de subsistance (développement intégré), mais elles échouent. Celles qui s'attardent à une seule culture commerciale, habituellement l'arachide ou le coton, s'en tirent mieux (D. Ouédraogo, 1986, p. 214-215). Toutefois, seule une minorité de ménages paysans profite de tels programmes.

L'évolution de la production commerciale du coton durant cette période est elle aussi irrégulière. Après une hausse de celle-ci durant les années 1960, de sérieux contrecoups se produisent durant la sécheresse. Seulement 15 % des terres

agricoles sont réservées à la production commerciale (RHV, 1971b, annexe IV, p. 1). Organisée par l'État en collaboration avec le CFDT, la mise en marché du coton est principalement subordonnée aux intérêts des marchands plutôt qu'à ceux des producteurs paysans burkinabè.

Si l'agriculture est stagnante, l'artisanat rural est, pour sa part, en total déclin. Les tissus locaux produits par les femmes compétitionnent bien mal avec les textiles manufacturés importés d'Europe et de la Côte d'Ivoire ou avec ceux fabriqués par Voltex à Koudougou. La production de charrues et de houes par la SOVICA à Ouagadougou mine les forgerons. Les cordonniers doivent affronter la firme Bata, multinationale ayant une importante usine à Ouagadougou. Enfin, la préparation des aliments pour la vente, un secteur dominé par les femmes, fait progressivement place aux aliments préparés sur une base industrielle, incluant la bière préparée à partir d'ingrédients importés (D. Ouédraogo, 1976, p. 135-136).

Mais le déclin que connaît la production artisanale ne découle pas seulement de la compétition avec les biens manufacturés. La pénurie de travailleurs y contribue également. Dans la plupart des sociétés burkinabè, l'artisanat est une pratique secondaire, un complément au travail agricole. Certains types d'activités artisanales se pratiquent dans les périodes creuses du calendrier agricole ; d'autres comblent les mois d'attente entre la récolte et le début de la prochaine saison de culture. À la suite de la perte d'une part importante de la force de travail au profit de la migration, les villageois qui restent au pays se retrouvent souvent submergés par des tâches agricoles qui ne laissent que peu de temps pour pratiquer l'artisanat. De plus, l'absence des jeunes, femmes et hommes, rend plus difficile le transfert des techniques artisanales d'une génération à la suivante.

L'expansion de l'économie rurale burkinabè est aussi entravée par le manque de crédit. Les banques n'investissent que très peu dans les entreprises agricoles, préférant octroyer des prêts à court terme plus profitables à des compagnies commerciales ou injecter des capitaux dans des firmes plus importantes. Dans l'arène agricole, la Banque nationale du développement (BND) se limite à des prêts à court terme (Sanogoh, 1977, p. 164, 202). Et même ce type de crédit est principalement octroyé à des organisations bilatérales ou multilatérales engagées dans l'agriculture commerciale (D. Ouédraogo, 1976, p. 242).

À partir de 1966, le gouvernement essaie de s'attaquer à ces problèmes en élaborant des politiques de développement rural particulières. Inscrite dans trois plans nationaux (pour les années 1967 à 1970, 1971, et 1972 à 1976), chacune de ces politiques encourage le développement du secteur rural considéré comme le principal moteur de l'économie burkinabè (RHV, 1968, p. 5 ; 1971c, p. 3). Les investissements dans le secteur rural sont canalisés vers les nouveaux Organismes régionaux de développement (ORD), qui doivent être les premiers agents de développement rural.

Deux études approfondies se sont penchées sur la performance des ORD, et toutes deux en concluent que les résultats sont assez modestes. Gregory (1974b) évalue les six types d'investissements les plus importants des ORD. Le premier type consiste en des services d'extension et de diffusion de techniques agricoles améliorées ; il constate que les progrès sont plutôt lents au cours de la période de 1966 à 1974. Le second type d'investissement vise la commercialisation, incluant la collecte, la transformation et la mise en marché des produits ; les progrès sont, cette fois, freinés par la compétition avec les marchands privés et par le monopole détenu par la firme privée CFDT sur la production du coton, monopole qui lui est accordé par le gouvernement. Ce n'est que dans la région sud-est que les ORD peuvent affronter avec succès les intérêts privés.

Le troisième champ d'investissement concerne le crédit. Géré par la Société d'aide technique et de coopération (SATEC) créée en 1961, le système de crédit fonctionne efficacement pendant un certain temps. Toutefois, plus de 65 % des fonds vont à la CFDT, et la réduction dans le nombre de prêts en 1968 cause un sérieux tort à cette initiative. Le quatrième type d'investissement vise l'industrie artisanale rurale, mais les ORD font très peu de choses dans ce domaine. Puis viennent en cinquième place les plans d'amélioration des sols, incluant plusieurs projets touchant particulièrement l'irrigation ; malheureusement, les résultats ne sont pas très impressionnants (voir aussi D. Ouédraogo, 1986, partie II). Le dernier type d'investissement privilégie les villages et vise à donner un certain pouvoir aux ménages ruraux par la mise sur pied de coopératives ; même bien intentionnées, ces coopératives se révèlent peu efficaces.

Quinze ans plus tard, D. Ouédraogo réitère cette critique accablante pour les ORD (1986, p. 217-271). Il en vient à la conclusion que l'échec des ORD à améliorer la situation économique des paysans provient du contexte plus large des politiques agricoles mises en place dans les années 1950, lesquelles favorisent l'agriculture commerciale, et plus particulièrement la production du coton, au détriment de la production alimentaire. Cela entraîne une concentration des investissements dans le secteur privé ou dans les ORD plus orientés sur la production du coton. En dépit de ces nombreuses initiatives, les paysans burkinabè continuent d'éprouver des difficultés à survivre économiquement (D. Ouédraogo, 1986, p. 27).

En conclusion, le développement rural demeure très faible durant les périodes étudiées ici. Il reste impossible pour les paysans du Burkina de gagner l'argent dont ils ont besoin, et la migration de travail reste leur seule option. Par rapport à ce triste bilan du développement, l'expansion du capitalisme au Ghana, bien qu'hésitante, et la croissance économique en Côte d'Ivoire, paraissent toutes deux spectaculaires.

Un développement régional inégal : l'ascension de la Côte d'Ivoire et le déclin du Ghana

Tout comme au Ghana, le climat du sud de la Côte d'Ivoire supporte la croissance d'une forêt tropicale, y compris celle des palmiers. Il favorise également la culture du cacao et du café, qui y sont respectivement introduits en 1890 et 1891, et celle de fruits comme les bananes et les ananas. Malgré cela, l'agriculture commerciale ne se développe que lentement, et ce, pour diverses raisons. D'abord, le profil de la côte est très régulier dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest et ne comporte pas de ports naturels. Ensuite, élément très important pour la présente étude, le sud de la Côte d'Ivoire n'est que peu peuplé, ce qui signifie un manque de main-d'œuvre pour l'agriculture commerciale intensive (Amin, 1971, p. 74-75 ; Kouamé, 1993).

Après la Seconde Guerre mondiale, durant la période 1946-1959, les politiques françaises s'orientent vers la promotion du développement. Par exemple, l'administration termine la construction du canal de Vidri qui, en 1950, fournira à Abidjan un accès direct à la mer ; d'autres projets viennent relier la colonie aux réseaux de transport internationaux. Après l'abolition du travail forcé en 1946, la France encourage l'embauche de travailleurs « libres ». L'élimination du travail forcé diminue les raisons de fuir au Ghana et provoque un développement plus accéléré de l'agriculture commerciale en Côte d'Ivoire. Les planteurs ivoiriens en bénéficient par l'embauche d'Africains, par la promotion de diverses formes de cultures partagées, et par une combinaison des deux avec le travail familial. En conséquence, la production africaine de cacao et de café supplante rapidement celle des planteurs européens (Amin, 1967, p. 73).

La fin du travail forcé et l'expansion économique du pays côtier attirent un nombre croissant de migrants en provenance du nord de la Côte d'Ivoire, du Mali colonial (Soudan) et du Burkina Faso colonial. Les niveaux de productivité étant toutefois assez faibles, une main-d'œuvre bon marché est essentielle pour la croissance de l'agriculture ivoirienne. À titre d'exemple, la production du café par hectare est de 4 à 10 fois plus faible en Côte d'Ivoire qu'au Brésil ou en Colombie, soit 450 kilogrammes par hectare contre 2 à 5 tonnes (Amin, 1967, p. 59-60). Pendant ce temps, l'économie ghanéenne, contrairement à celle de la Côte d'Ivoire, connaît une stagnation après la guerre.

Ces développements ne constituent qu'une partie des changements structurels qui jettent les bases du capitalisme ivoirien. La monétarisation s'étend de l'économie urbaine à l'économie rurale. Les firmes européennes d'import-export augmentent la liste de leurs produits bien au-delà des premières offres de tissus et de biens manufacturés. La hausse des revenus provoque de nouvelles demandes pour certains biens de luxe. L'expansion de l'agriculture commerciale engendre aussi une réduction de la production de subsistance, créant ainsi un

marché pour des denrées alimentaires telles que le riz, le sucre et le pain. De plus, 63 nouvelles firmes industrielles ouvrent leurs portes en Côte d'Ivoire entre 1950 et 1954, dans des secteurs aussi variés que la transformation des aliments, la foresterie, la production de textiles, la machinerie, l'équipement maritime et les matériaux de construction (Marietti, 1958, p. 164-165). Durant la période de 1960 à 1973, le secteur capitaliste continue de se développer tant en région urbaine qu'en région rurale. Les cultures commerciales – soit le café, le cacao et les bananes – ainsi que les produits forestiers constituent les fondements de cette croissance (Joshi *et al.*, 1976).

Deux caractéristiques de l'économie permettent une expansion aussi rapide, soit un environnement très favorable aux capitaux étrangers (qui proviennent principalement d'Europe et d'Amérique du Nord) et la disponibilité de main-d'œuvre étrangère. Celle-ci est surtout constituée d'Africains, à 50 % burkinabè. De plus, cette main-d'œuvre est, dans une très large mesure, non qualifiée, mal rémunérée et non organisée. Ces travailleurs non qualifiés gagnent moins que les travailleurs ivoiriens, qui occupent davantage les postes nécessitant des compétences. Bien que les données comparatives à ce sujet soient rares, une étude des salaires versés en 1967 fournit plusieurs informations. Cette analyse du secteur secondaire conclut qu'alors que 68 % des non-Ivoiriens reçoivent un salaire mensuel inférieur à 15 000 francs CFA, seulement 42 % des Ivoiriens touchent des revenus aussi faibles. Inversement, seuls 17 % des non-Ivoiriens gagnent plus de 20 000 francs CFA mensuellement, contre 47 % chez les travailleurs ivoiriens (Joshi *et al.*, 1976, p. 27). Le faible niveau de syndicalisation des travailleurs étrangers est en partie responsable de cet écart salarial. Les travailleurs étrangers non qualifiés, pour la plupart des migrants temporaires dépourvus de droits politiques, constituent une force de travail docile et flexible ; et bien que ces travailleurs soient souvent conscients de leur situation, ils ne prennent aucune mesure sérieuse pour en modifier les causes.

En résumé, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso représentent les deux pôles extrêmes du développement capitaliste inégal en Afrique de l'Ouest. De façon ironique, c'est en quelque sorte l'interdépendance de ces deux pays qui engendre cette inégalité. Une classe prolétaire croissante en Côte d'Ivoire, formée en grande partie de personnes d'origine burkinabè, nourrit l'expansion capitaliste (D. Ouédraogo, 1986, p. 138-139). L'accès au travail salarié, bien que peu rémunéré, ainsi que l'abondance de terres, de nouvelles cultures, de meilleurs marchés pour les produits alimentaires, et l'absence d'impôt par habitant ou d'autres prélèvements, attirent de plus en plus de migrants en provenance du nord (Fièloux, 1980, p. 118). Pendant ce temps, au Burkina Faso, les ménages paysans luttent pour préserver une agriculture domestique qui se détériore lentement devant la

perte massive de jeunes, femmes et hommes, aptes au travail – surtout au profit de la Côte d'Ivoire, mais aussi, comme nous le verrons maintenant, des villes et régions moins peuplées de leur propre pays.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux migratoires internes

La mobilité des hommes impliquant le franchissement des frontières sous-préfectorales du Burkina rural de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973 est assez faible, totalisant moins de 2 % de l'ensemble des déplacements (tableaux 4.1 et 4.2). Les taux de migration ajustés pour la période de 1969 à 1973 sont eux aussi assez faibles⁵. Par exemple, les taux d'immigration interne rurale sont d'environ 7‰, comparativement à plus de 40‰ dans les régions urbaines. Les taux d'émigration interne sont quant à eux de 7‰ pour les régions rurales, contre 31‰ pour les zones urbaines. Le volume des flux internes est probablement sous-estimé, étant donné la définition spatiale de la migration, qui n'inclut pas les mouvements à l'intérieur des sous-préfectures. Toutefois, cette sous-estimation n'altère pas la conclusion voulant que la migration des hommes entre les régions rurales ne soit pas très importante. Les données de recensement sur les migrants internes des individus nés dans une partie du Burkina, mais résidant dans une autre au moment de l'énumération confirment ces très faibles niveaux de migration entre les régions rurales, soit 5 % selon le recensement de 1975 (Gbangou et Somé, 1990, tableau 5).

Il n'existe pas de données provenant d'autres sources sur la mobilité rurale pour la période de 1947 à 1959 qui seraient comparables à celles recueillies par l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Pour la période 1960-1973, l'enquête ORSTOM conclut que l'indépendance politique n'a pas eu d'effet majeur sur la migration interne (Rémy, 1975). Néanmoins, un aspect particulier mérite notre attention : le flux rural-rural entre les villages mossi et la partie ouest du Burkina. Les données de l'enquête démontrent qu'environ 27 000 hommes quittent la région rurale mossi pour la campagne de l'ouest du Burkina (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 44). Les principales zones d'émigration interne s'étendent de la bordure ouest du territoire mossi jusqu'aux départements centre-ouest et nord, tandis que les départements de la Volta Noire et des Hauts-Bassins sont, de loin, les régions d'accueil les plus importantes (Marchal, 1975, p. 36).

L'étude de Capron et Kohler sur la migration interne des Mossi (1976) fait état d'une hausse importante de l'émigration agricole à partir de 1966 environ, et confirme les conclusions de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Les régions

5. Les calculs des taux proviennent de Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 48, tableaux III.6 et III.7).

d'immigration rurale sont concentrées le long des berges de la Volta Noire et sur un axe liant les villes de Sabou et Léo, toutes deux considérées comme étant de «nouvelles» régions d'installation (Capron et Kohler, 1976, p. 13). Les zones d'émigration se situent dans le nord-ouest du territoire mossi, là où les pluies irrégulières constituent une menace constante pour la production de céréales et d'où les migrants partent pour des terres mieux irriguées (Capron et Kohler, 1976, p. 124-130).

Bien que les flux migratoires internes globaux demeurent relativement faibles de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973, les années d'après-guerre marquent les débuts d'un mouvement vers les régions urbaines, particulièrement vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Cette urbanisation s'accélère de façon marquée après l'indépendance. Les taux de migration, qui ne peuvent être calculés que pour les années 1969 à 1973, démontrent que les régions urbaines sont plus affectées par la migration que toute autre zone (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 49-50). Les niveaux globaux d'immigration vers les cités et les villes sont quatre fois plus élevés que ceux vers les régions rurales (60%, comparativement à 17%). Plus encore, alors que le taux net de migration est positif à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les villes secondaires, il est négatif dans les régions rurales (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 43). La mobilité rurale-urbaine compte pour 85 % de l'ensemble de la migration urbaine durant ces quatre années.

L'absence de données sur d'autres périodes rend difficile la description de l'évolution de l'urbanisation au Burkina. Cependant, un aperçu de la migration des hommes vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso depuis 1900 suggère que les flux augmentent lentement, passant de 6 % du volume total entre 1900 et 1931 à 7 % durant les périodes 1932-1946 et 1947-1959 et à 8 % entre 1960 et 1973 (tableaux 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2). Les mêmes tendances s'appliquent pour ce qui est des villes secondaires, mais le volume global est beaucoup moins important.

Les données provenant de l'enquête ORSTOM de 1973 sur le nombre d'hommes âgés de 15 ans et plus absents au moment de l'enquête confirment l'importance des destinations urbaines durant la période 1960-1973 : 92 % d'entre eux en 1961 et 89 % en 1973 se rendent dans les villes. Ouagadougou devient une destination un peu plus importante, particulièrement pour les Mossi. Pour chaque tranche de 100 hommes migrants absents au Burkina Faso en 1961, 67 se retrouvent dans la capitale ; le nombre correspondant pour 1973 est de 70. Au même moment, le pourcentage de migrants ruraux des autres régions urbaines situées en territoire mossi chute de 17 % en 1961 à 8 % en 1973 (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 105).

Ces données sur les courants vers les villes s'accordent avec celles de la population des principaux centres urbains du Burkina Faso des périodes 1947-1959 et 1960-1973. Entre 1945 et 1975, la population de Ouagadougou a décuplé et celle de Bobo-Dioulasso s'est multipliée par cinq. Entre 1960 et 1975, années qui correspondent à la deuxième période, le taux d'urbanisation double. Alors que seuls trois centres urbains ont une population de 10 000 habitants et plus en 1930, ce nombre grimpe à cinq en 1960 et à huit en 1972 (Coulibaly, 1978, p. 115).

Malgré une expansion urbaine continue et généralisée, le rythme de cette croissance n'est pas égal d'une ville à l'autre. Par exemple, Bobo-Dioulasso connaît une croissance rapide avant la Seconde Guerre mondiale. En 1934, la ville abrite les bureaux de l'Office du chemin de fer Abidjan-Niger (Gregory, 1974b, p. 140). De son côté, Ouagadougou connaît une croissance beaucoup plus lente durant la même période. En 1945, sa taille est plus réduite que celle de Bobo-Dioulasso. Cette situation s'inverse après la guerre. En 1947, Ouagadougou devient la capitale de la colonie reconstituée, et le chemin de fer l'atteint 7 ans plus tard, soit en 1954 (voir Skinner, 1974).

Les migrations en provenance des régions rurales sont d'une importance capitale dans l'ascension de Ouagadougou au statut de plus grande ville du pays. Selon Gregory (1974b, p. 137, 139), l'immigration nette – par opposition à l'accroissement naturel – représente environ 70 % de la croissance urbaine globale entre 1960 et 1970. Les estimations de Ouédraogo sont très semblables pour les années 1960 à 1975. Durant cette période, la migration représente 74 % de l'expansion urbaine globale, 77 % à Ouagadougou et 68 % à Bobo-Dioulasso (D. Ouédraogo, 1986, p. 335).

Pour résumer, trois éléments doivent être soulignés à propos de la migration vers les villes du Burkina Faso. D'abord, le mouvement vers les régions urbaines de même que le degré d'urbanisation s'accroissent de façon constante depuis 1900. Toutefois, l'ampleur de cette migration reste minime si on la compare à la quantité imposante d'hommes burkinabè qui partent vers d'autres pays et en reviennent. Enfin, les régions urbaines du pays se construisent aux dépens des zones rurales. Le niveau de migration vers les villes est considérablement plus élevé que celui vers d'autres destinations rurales, et la migration nette est positive. Ces niveaux élevés de migration interne vers les régions urbaines, jumelés aux déplacements massifs de la campagne burkinabè vers les pays étrangers, aboutissent à une crise rurale. Reste maintenant à se demander qui sont ces migrants et dans quelles conditions se sont effectuées les migrations.

Les motifs et les activités économiques de la migration interne

La migration rurale agricole

Les données de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 concernant les motifs des migrations internes suggèrent qu'en région rurale, seulement 10 % à 25 % des hommes partent à la recherche d'un travail, ou d'un emploi salarié, au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973 (tableaux 4.11A et 4.11B). Ces pourcentages sont plus élevés que ceux des périodes antérieures où ils étaient moins nombreux à partir à la recherche d'un emploi salarié et plus nombreux à partir en raison du travail forcé. La lente disparition du travail forcé en tant que cause de migration n'est pas surprenante compte tenu de son abolition officielle en 1946. Ce qui étonne est qu'on continue de le citer comme motif, par exemple dans 18 % des cas des flux internes en région mossi pour les années 1947 à 1959. De façon très nette, le recrutement forcé, probablement appuyé par une minorité de chefs mossi, se pratique encore pendant un certain temps après son abolition. Globalement, ces chiffres reflètent le très lent développement du capitalisme au Burkina rural.

Les données de l'enquête sur le statut occupationnel dans les destinations rurales pour les périodes de 1947-1959 et 1960-1973 soulignent la place grandissante du travail salarié. Pour ce qui est des déplacements effectués à l'intérieur du territoire rural mossi de 1947 à 1959, environ 30 % des migrants sont des travailleurs salariés, cette proportion grimpe légèrement pour atteindre le tiers environ durant les années 1960 à 1973. Pour ce qui est des déplacements entre les autres régions rurales, environ 40 % d'entre eux étaient associés à un travail salarié (tableaux 4.12A et 4.12B). Alors que ces taux suggèrent une monétarisation croissante du marché du travail au Burkina Faso rural, la majorité des migrations effectuées au cours des deux périodes continuent de figurer dans les catégories d'emplois indépendants et de travail familial non rémunéré, surtout dans l'agriculture.

TABLEAU 4.11A

Motifs, migrations internes masculins, 1947-1959

FLUX	MOTIFS								Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)	
Urbain > Urbain	31,5	2,0	6,2	47,9	9,4	0,0	3,0	100	(417)	
Urbain > Rural	3,1	2,6	2,2	16,5	66,2	1,3	8,1	100	(257)	
Rural mossi > Urbain	38,8	3,5	3,9	31,9	1,2	6,7	14,0	100	(326)	

Rural mossi > Rural mossi	9,6	6,2	15,8	8,3	31,7	18,5	9,9	100	(57)
Autre rural > Urbain	26,0	5,8	4,8	47,9	1,2	3,3	11,0	100	(314)
Autre rural > Autre rural	26,3	6,3	2,6	17,3	16,9	11,8	18,8	100	(109)
Rural mossi > Autre rural	24,3	21,0	7,0	2,4	4,9	7,8	32,6	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.11B

Motifs, migrations internes masculins, 1960-1973

FLUX	MOTIFS								Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)	
Urbain > Rural	5,6	1,6	3,2	25,9	54,9	0,0	8,8	100	(487)	
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	24,8	2,3	16,8	44,0	8,5	0,0	3,6	100	(309)	
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	29,4	5,4	4,8	43,3	11,8	0,0	5,3	100	(499)	
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	38,1	6,3	16,9	23,4	5,0	0,0	10,3	100	(399)	
Villes secondaires > Villes secondaires	16,6	8,4	9,4	54,3	6,1	0,0	5,2	100	(162)	
Rural mossi > Urbain	55,4	5,5	7,1	8,9	1,6	1,7	19,8	100	(1049)	
Rural mossi > Rural mossi	9,7	0,4	25,4	16,5	19,0	0,0	29,0	100	(128)	
Rural mossi > Autre rural	13,8	16,8	8,1	7,3	1,4	0,0	52,6	100	(191)	
Autre rural > Urbain	43,5	5,3	13,2	18,7	2,8	0,0	16,5	100	(774)	
Autre rural > Autre rural	22,0	8,7	7,8	23,7	13,6	0,0	24,2	100	(294)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.12A**Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	88,2	0,3	10,1	1,4	100	(357)
Urbain > Rural	20,6	0,0	46,3	33,1	100	(229)
Rural mossi > Urbain	75,1	0,0	16,5	8,4	100	(278)
Rural mossi > Rural mossi	28,9	0,0	18,5	52,6	100	(42)
Autre rural > Urbain	83,2	1,3	13,1	2,4	100	(234)
Autre rural > Autre rural	39,8	0,0	48,9	11,3	100	(92)
Rural mossi > Autre rural	27,8	0,0	53,7	18,5	100	(49)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.12B**Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Urbain > Rural	32,2	0,0	34,2	33,6	100	(396)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	92,3	0,0	6,5	1,2	100	(225)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	84,1	0,2	13,2	2,5	100	(411)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	79,2	0,0	17,4	3,4	100	(248)
Villes secondaires > Villes secondaires	88,2	0,5	7,1	4,2	100	(125)
Rural mossi > Urbain	60,1	0,0	29,6	10,3	100	(806)
Rural mossi > Rural mossi	33,9	0,0	31,9	34,2	100	(98)
Rural mossi > Autre rural	11,8	0,0	59,6	28,6	100	(161)
Autre rural > Urbain	75,2	2,8	16,5	5,5	100	(554)
Autre rural > Autre rural	40,6	1,3	46,0	12,1	100	(229)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Pour résumer, la distribution occupationnelle associée à la mobilité entre zones rurales se modifie de trois façons différentes au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973. D'abord, il y a une augmentation de la migration associée à l'agriculture, qui est étroitement liée à l'exploitation de nouvelles terres à l'ouest du Burkina. Ensuite, la migration orientée vers l'éducation devient plus importante, surtout dans les régions mossi. Enfin, les déplacements associés à des emplois bureaucratiques se font de plus en plus nombreux, ces derniers étant occasionnés par des réaffectations résultant de l'expansion du secteur gouvernemental après l'indépendance.

La migration entre zones rurales et urbaines : le développement du secteur informel urbain

La migration des hommes entre les régions rurales et urbaines du Burkina conduit très souvent à un emploi dans le secteur informel. Ces changements vont dans le sens des données sur les motifs de migration présentées plus haut (tableaux 4.11A, 4.11B et 3.11). Par rapport aux années 1900 à 1931 et 1932 à 1946, la recherche d'un travail ou d'un emploi salarié prend de plus en plus d'importance. En même temps, les réaffectations et le travail forcé accusent un recul comme motif de départ vers un centre urbain. La période d'après-guerre marque donc l'émergence d'un marché du travail urbain et d'un secteur informel en expansion constante.

La croissance du secteur informel ressort aussi de l'analyse des types d'emplois associés à la migration rurale-urbaine. Après avoir augmenté au cours des trois premières périodes couvertes par cette étude, l'emploi salarié connaît une baisse entre les périodes 1947-1959 et 1960-1973. Ce changement est accompagné d'une augmentation de la proportion de travailleurs indépendants ou autonomes et de travailleurs domestiques non rémunérés (tableaux 4.12A et 4.12B). On peut émettre l'hypothèse que ces changements sont indicateurs d'une hausse de l'emploi autonome dans le secteur informel urbain. Cette évolution deviendra particulièrement importante au cours de la période suivante.

D'autres données sur la migration rurale-urbaine mettent en évidence le développement d'un marché du travail informel. L'importance du secteur informel, surtout à Ouagadougou, a été soulignée par plusieurs auteurs, bien que seules quelques études aient tracé son développement. Depuis 1960, l'artisanat, la petite production marchande et les activités de « microdistribution » se sont développés sur une base régulière en région urbaine et se sont révélés cruciaux pour l'intégration des migrants sur le marché du travail (Labazée, 1985, p. 20). La plupart de ces migrants travaillent pour leur propre compte (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 106). Par exemple, l'enquête ORSTOM de 1973 sur la migration des Mossi au cours de la période de 1960 à 1973 note une diminution de l'embauche dans les industries

urbaines au profit du secteur des services et du commerce. En 1977, le bureau national de l'emploi estime que le secteur informel emploie 90 % de la force de travail urbaine (cité dans M.-M. Ouédraogo, 1988, p. 457).

Sur le plan des occupations, la fréquentation d'institutions scolaires a pris de plus en plus d'importance et a clairement été liée à la migration urbaine. Au Burkina, l'accès à une éducation formelle après l'école primaire, et même, dans certaines régions, l'accès à l'éducation primaire, requérait qu'on se déplace. Par exemple, en 1972, tous les lycées étaient situés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Finnegan, 1980, p. 310). Dans son étude sur l'urbanisation burkinabè, M.-M. Ouédraogo souligne l'incapacité de l'économie formelle dans les principales villes du Burkina (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou) à absorber la quantité « massive » de chômeurs. Entre 1960 et 1974, seulement 38 % des 60 500 demandes d'emploi enregistrées au bureau national d'emploi ont débouché sur un emploi (M.-M. Ouédraogo, 1988, p. 453, 458)⁶.

Enfin, l'enquête a mis en lumière ce qui pourrait sembler anormal en région urbaine, soit une proportion marquée de migrants pratiquant l'agriculture (tableaux 4.13A et 4.13B). Cela est particulièrement le cas chez les migrants issus des régions rurales mossi entre 1960 et 1973 : quelque 20 % d'entre eux pratiquent l'agriculture dans une destination urbaine. Ce résultat est confirmé par l'étude de Rémy *et al.* (1977, p. 635). Parce que Ouagadougou se développe comme centre administratif, les migrants n'y trouvent pas, comme dans d'autres villes africaines, des débouchés dans les secteurs en expansion, soit les mines, les industries et le commerce. L'agriculture de subsistance en périphérie de la ville demeure donc importante tant pour les anciens habitants de la ville que pour les nouveaux arrivants.

6. Les liens entre migration et chômage, abordés en détail dans le prochain chapitre, ne sont pas aussi évidents que le laissent supposer les écrits des années 1970.

TABLEAU 4.13A**Occupations, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	OCCUPATIONS								
	Profession libérale	Commerçant	Employé de bureau	Manœuvre	Employé des services	Vendeur	Apprenti (artisanat)	Autre artisan	Vendeur alimentation
Urbain > Urbain	0,7	0,7	47,8	17,2	11,4	1,9	3,0	0,5	0,3
Urbain > Rural	0,0	0,3	15,9	4,0	1,2	0,0	0,0	0,1	0,0
Rural mossi > Urbain	0,0	0,9	31,9	29,4	6,2	3,0	6,2	0,2	0,0
Rural mossi > Rural mossi	0,0	0,0	4,7	21,5	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0
Autre rural > Urbain	0,0	1,3	50,1	16,1	2,1	4,9	0,7	2,7	0,0
Autre rural > Autre rural	0,0	0,0	16,7	16,1	0,6	3,6	0,1	8,2	0,0
Rural mossi > Autre rural	0,0	0,4	4,7	15,4	0,9	4,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.13A**Occupations, migrations internes masculines, 1947-1959 (suite)**

FLUX	OCCUPATIONS									
	Agriculteur	Berger	Pêcheur ou travailleur forestier	Enseignant	Travailleur domestique	Étudiant	Reraité	Sans emploi	Total	
									%	(N)
Urbain > Urbain	5,2	0,0	0,0	0,0	0,3	6,1	0,4	4,5	100	(414)
Urbain > Rural	72,1	0,8	0,0	2,0	0,0	2,4	0,1	1,1	100	(256)
Rural mossi > Urbain	10,7	0,0	0,0	1,5	0,5	3,7	0,2	5,6	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	41,3	9,2	0,0	3,7	0,0	12,7	0,0	6,2	100	(57)
Autre rural > Urbain	8,1	0,3	1,1	0,3	0,6	4,0	0,3	7,4	100	(311)
Autre rural > Autre rural	43,3	3,3	0,0	3,4	0,0	4,3	0,0	0,4	100	(109)
Rural mossi > Autre rural	59,3	4,5	0,0	2,5	2,4	1,0	0,0	0,4	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.13B**Occupations, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	OCCUPATIONS								
	Profession libérale	Commerçant	Employé de bureau	Manœuvre	Employé des services	Vendeur	Apprenti (artisanat)	Autre artisan	Vendeur alimentation
Urbain > Rural	0,1	0,0	24,4	2,8	1,8	0,6	0,2	0,5	0,0
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	5,9	0,7	40,2	15,4	9,1	0,7	1,9	0,0	0,0
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	2,9	1,4	39,1	21,9	11,2	1,2	1,1	0,6	0,0
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	2,0	0,9	24,0	16,3	13,0	4,3	4,0	0,6	0,0
Villes secondaires > Villes secondaires	5,4	0,8	40,7	13,6	9,6	0,6	1,2	1,4	0,4
Rural mossi > Urbain	0,4	2,3	9,2	22,1	13,1	9,9	4,6	0,8	0,0
Rural mossi > Rural mossi	0,1	0,0	16,2	7,4	1,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Rural mossi > Autre rural	0,2	1,0	7,0	1,4	0,8	2,9	0,0	0,0	0,0
Autre rural > Urbain	0,2	1,7	21,8	20,9	6,1	2,4	2,9	6,1	0,0
Autre rural > Autre rural	0,1	0,0	20,6	5,1	0,7	1,1	0,0	2,1	0,0

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.13B**Occupations, migrations internes masculines, 1960-1973 (suite)**

FLUX	OCCUPATIONS									
	Agriculteur	Berger	Pêcheur ou travailleur forestier	Enseignant	Travailleur domestique	Étudiant	Retraité	Sans emploi	Total	
									%	(N)
Urbain > Rural	62,2	0,0	0,0	0,9	0,0	4,2	0,0	2,3	100	(485)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	1,5	0,0	0,0	0,4	0,0	16,5	1,4	6,3	100	(310)

Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	6,8	0,0	0,0	0,0	0,7	7,0	1,2	4,9	100	(496)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	4,3	0,0	0,0	0,6	0,7	16,7	1,3	11,3	100	(394)
Villes secondaires > Villes secondaires	7,3	0,2	0,0	0,0	0,4	13,2	1,5	3,7	100	(161)
Rural mossi > Urban	19,8	0,7	0,1	0,6	1,1	6,0	0,2	9,1	100	(1045)
Rural mossi > Rural mossi	46,5	1,6	0,0	0,0	0,0	25,2	0,0	1,8	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	70,8	1,3	0,7	0,1	3,3	8,1	0,0	2,4	100	(191)
Autre rural > Urbain	9,1	0,4	0,7	0,6	0,4	13,7	0,4	12,6	100	(774)
Autre rural > Autre rural	45,3	7,0	0,0	7,1	0,6	6,2	0,0	4,1	100	(292)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

— Les caractéristiques sociales des migrants internes

La migration rurale familiale

Les caractéristiques sociales et démographiques de la migration entre zones rurales concordent avec les caractéristiques économiques décrites ci-dessus. Ces changements peuvent être résumés comme suit : 1) l'âge au moment de la migration connaît une hausse (tableaux 4.14A et 4.14B) ; 2) le nombre d'hommes mariés au moment de la migration augmente, surtout dans les régions mossi où les pourcentages grimpent de 24 % pour la période 1947-1959 à 45 % au cours de la période suivante (tableaux 4.16A et 4.16B) ; 3) parmi les hommes ayant migré à l'intérieur du territoire mossi, un nombre croissant d'entre eux part avec une ou des épouses ou avec des amis alors que de moins en moins d'hommes migrent seuls ou avec un parent. Pour ce qui est des migrations entre les autres régions rurales, la migration familiale augmente également : de moins en moins d'hommes migrent seuls ou avec des amis, mais de plus en plus se déplacent avec leur(s) épouse(s) et des membres de la famille (tableaux 4.17A et 4.17B).

Les deux autres caractéristiques, soit la durée de la migration et le type d'hébergement à destination, accusent très peu de changements par rapport aux périodes antérieures. Dans les régions rurales, les migrants de sexe masculin ont tendance à séjourner entre 5 et 10 ans dans leurs lieux de destination (tableaux 4.15A et 4.15B). Plusieurs d'entre eux résident chez des parents, mais la moitié d'entre eux environ continuent à habiter des logements locatifs (tableaux 4.17A et 4.17B).

TABLEAU 4.14A**Âge à la migration, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Urbain > Urbain	63,7	34,9	1,4	100	(421)
Urbain > Rural	56,8	34,5	8,7	100	(259)
Rural mossi > Urbain	64,1	29,4	6,5	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	53,1	25,0	21,9	100	(57)
Autre rural > Urbain	70,0	24,2	5,8	100	(314)
Autre rural > Autre rural	52,0	39,2	8,8	100	(110)
Rural mossi > Autre rural	50,2	32,4	17,4	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.14B**Âge à la migration, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Urbain > Rural	59,2	26,6	14,2	100	(494)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	69,9	27,5	2,6	100	(310)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	62,0	31,1	6,9	100	(510)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	71,5	22,3	6,2	100	(403)
Villes secondaires > Villes secondaires	71,3	23,3	5,4	100	(165)
Rural mossi > Urbain	74,7	18,8	6,5	100	(1054)
Rural mossi > Rural mossi	73,7	19,1	7,2	100	(129)
Rural mossi > Autre rural	45,6	37,5	16,9	100	(193)
Autre rural > Urbain	64,7	26,1	9,2	100	(783)
Autre rural > Autre rural	53,8	31,2	15,0	100	(295)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.15A**Durée de séjour à la destination, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À LA DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
Urbain > Urbain	13,2	30,0	11,9	10,2	34,7	100	(420)
Urbain > Rural	8,7	19,2	5,9	8,8	57,4	100	(259)
Rural mossi > Urban	44,2	12,3	8,0	6,7	28,8	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	12,4	17,5	16,1	10,0	44,0	100	(57)
Autre rural > Urbain	38,3	24,0	6,5	6,5	24,7	100	(314)
Autre rural > Autre rural	13,6	23,1	11,4	7,8	44,1	100	(110)
Rural mossi > Autre rural	12,2	8,3	4,3	10,5	64,7	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.15B**Durée de séjour à la destination, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À LA DESTINATION							
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Moyenne	Total	
							%	(N)
Urbain > Rural	9,7	27,0	20,1	31,1	12,1	5,0	100	(494)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	13,1	27,6	21,8	24,8	12,7	4,8	100	(310)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	13,4	35,7	20,8	21,2	8,9	4,0	100	(510)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	11,4	31,2	20,6	23,7	13,1	4,8	100	(403)
Villes secondaires > Villes secondaires	16,2	34,5	24,5	18,1	6,7	3,9	100	(165)
Rural mossi > Urbain	22,3	25,1	14,8	21,6	16,2	4,7	100	(1054)
Rural mossi > Rural mossi	32,0	16,7	12,9	28,7	9,7	4,3	100	(129)
Rural mossi > Autre rural	2,5	31,4	20,2	34,8	11,1	5,3	100	(193)
Autre rural > Urbain	22,4	25,7	20,2	18,4	13,3	4,3	100	(783)
Autre rural > Autre rural	9,0	35,4	26,6	23,0	6,0	4,1	100	(293)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.16A**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Urbain > Urbain	41,4	57,1	1,5	100	(418)
Urbain > Rural	46,5	53,5	0,0	100	(257)
Rural mossi > Urbain	27,6	71,9	0,5	100	(325)
Rural mossi > Rural mossi	24,0	75,9	0,1	100	(57)
Autre rural > Urbain	52,1	46,5	1,4	100	(314)
Autre rural > Autre rural	51,6	43,4	5,0	100	(109)
Rural mossi > Other rural	59,0	38,7	2,3	100	(62)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.16B**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Urbain > Rural	47,9	51,1	1,0	100	(487)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	37,8	59,8	2,4	100	(309)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	52,0	47,8	0,2	100	(500)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	40,1	59,5	0,4	100	(399)
Villes secondaires > Villes secondaires	47,3	51,5	1,2	100	(161)
Rural mossi > Urbain	30,8	68,6	0,6	100	(1046)
Rural mossi > Rural mossi	44,9	53,5	1,6	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	62,2	35,8	2,0	100	(191)
Autre rural > Urbain	49,2	50,3	0,5	100	(777)
Autre rural > Autre rural	65,1	32,8	2,1	100	(293)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.17A**Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	52,0	21,1	12,7	14,2	100	(413)
Urbain > Rural	55,7	18,9	10,7	14,7	100	(254)
Rural mossi > Urbain	53,1	8,9	8,8	29,2	100	(326)
Rural mossi > Rural mossi	48,1	9,0	24,9	18,0	100	(53)
Autre rural > Urbain	53,7	23,2	6,7	16,4	100	(313)
Autre rural > Autre rural	37,4	23,7	15,3	23,6	100	(107)
Rural mossi > Autre rural	25,1	29,4	36,9	8,6	100	(862)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.17B**Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Urbain > Rural	59,4	15,4	16,8	8,4	100	(476)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	64,8	20,8	9,5	4,9	100	(308)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	51,8	23,7	16,7	7,8	100	(494)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	57,7	25,6	13,1	3,6	100	(396)
Villes secondaires > Villes secondaires	49,0	26,7	20,9	3,4	100	(157)
Rural mossi > Urbain	60,3	14,2	10,6	14,9	100	(1042)
Rural mossi > Rural mossi	38,0	22,9	10,8	28,3	100	(126)
Rural Mossi > Autre rural	22,9	27,1	45,0	5,0	100	(92)
Autre rural > Urbain	57,2	23,3	16,7	2,8	100	(772)
Autre rural > Autre rural	28,4	35,5	32,7	3,4	100	(284)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Plusieurs de ces caractéristiques s'appliquent particulièrement aux migrations rurales. Comme on le verra, les déplacements entre régions rurales et régions urbaines affichent un pourcentage plus élevé d'hommes célibataires migrant seuls, à un plus jeune âge et à la recherche d'un travail salarié.

La migration rurale-urbaine : consolidation des réseaux familiaux

Les changements qui se sont produits dans les caractéristiques sociales et démographiques des flux migratoires ruraux-urbains sont moins clairs. La durée des séjours dans les centres urbains diminue entre les deux périodes pour des raisons qui ne sautent pas tout de suite aux yeux (tableaux 4.15A et 4.15B). L'âge à la migration, tout en demeurant bas, augmente un peu, probablement à cause des niveaux plus élevés de la migration familiale (tableaux 4.14A et 4.14B). Les données sur le statut matrimonial et sur les personnes avec lesquelles les migrants se déplacent semblent appuyer cette hypothèse. Par exemple, l'enquête enregistre un déclin dans le pourcentage d'hommes migrant seuls et célibataires en région urbaine, surtout dans le cas des déplacements effectués à partir d'une région rurale mossi vers un centre urbain (tableaux 4.16 et 4.17). L'augmentation du nombre de parents abritant des migrants en région urbaine pourrait aussi être un reflet d'un niveau plus élevé de migration familiale et favoriser la constitution de réseaux migratoires familiaux (tableaux 4.18A et 4.18B). Toutefois, il importe de souligner que malgré cette augmentation, environ la moitié des hommes qui se rendent d'une région rurale à une région urbaine continuent de se loger à leurs frais.

En conclusion, la migration des hommes burkinabè à l'intérieur du Burkina démontre peu de changements spectaculaires au cours des périodes de 1947 à 1959 et 1960 à 1973. Par rapport à la mobilité internationale, les flux migratoires internes restent faibles. De plus, l'indépendance n'a pas d'effet important sur les déplacements effectués à l'intérieur du pays (Rémy *et al.*, 1977, p. 59). Même si les plans économiques nationaux reconnaissent le développement rural comme étant à la base d'une amélioration du niveau de vie, les projets ne connaissent que des succès limités. Parce que ces projets sont incapables de créer des solutions de rechange intéressantes à la migration, les taux de rétention ne s'améliorent pas. L'étude du contexte plus large dans lequel se situe la migration interne nous aidera à comprendre les raisons de ce phénomène.

TABLEAU 4.18A**Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	6,5	1,0	29,2	63,3	100	(415)
Urbain > Rural	30,4	0,0	46,7	22,9	100	(257)
Rural mossi > Urbain	1,5	0,5	31,2	66,8	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	9,6	0,0	44,6	45,8	100	(57)
Autre rural > Urbain	1,1	1,9	25,6	71,4	100	(313)
Autre rural > Other rural	20,0	0,0	23,2	56,8	100	(109)
Rural mossi > Autre rural	11,6	0,1	37,6	50,7	100	(62)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.18B**Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	TOTAL	
					100	(N)
Urbain > Rural	31,7	0,0	37,6	30,7	100	(485)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	6,6	0,4	34,0	59,0	100	(309)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	2,3	1,2	28,0	68,5	100	(499)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	9,9	0,9	42,9	46,3	100	(399)
Villes secondaires > Villes secondaires	4,8	0,4	24,0	70,8	100	(162)
Rural mossi > Urbain	2,3	0,8	47,3	49,6	100	(1048)
Rural mossi > Rural mossi	8,6	0,1	33,0	58,3	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	15,4	3,2	34,4	47,0	100	(192)
Autre rural > Urbain	2,6	0,6	35,4	61,4	100	(774)
Autre rural > Autre rural	12,6	0,6	31,2	55,6	100	(292)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

— Les causes de la migration interne

La migration entre régions rurales : l'influence des plans de colonisation et l'expansion de l'éducation

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 décèle un important flux rural de migrants mariés se déplaçant avec des membres de leur famille. En fait, ces déplacements sont liés à l'exploitation de nouvelles terres situées au Burkina occidental. Au vu des résultats de l'enquête, il semblerait que les catégories de motifs codifiées à l'avance ne saisissent pas la dynamique rurale dans son ensemble. Par exemple, les motifs rapportés par un grand nombre de migrants partis pour d'autres régions rurales se retrouvent dans la catégorie « autres », ce qui, croyons-nous, masquerait la mobilité reliée à la colonisation (tableaux 4.11A et 4.11B). Nous émettons cette hypothèse parce que les divers gouvernements de la période 1960 à 1973 font des efforts gigantesques pour promouvoir ces installations.

La migration associée à l'agriculture n'est pas nouvelle pour les sociétés burkinabè, du moins pour les Mossi. La plus grande part de ces migrations s'effectuent spontanément et sont reliées historiquement à la croissance de la population au Burkina (Capron et Kohler, 1976, p. 130). Toutefois, d'autres facteurs stimulent ce type de mobilité, surtout au cours des années 1960 à 1973, à savoir l'échec des projets de développement agricole et des efforts pour générer de meilleurs revenus, une succession de mauvaises récoltes résultant de pluies irrégulières et les politiques d'austérité mises de l'avant en 1966 (Capron et Kohler, 1976, p. 19, 130).

Parallèlement à la migration rurale spontanée, le gouvernement burkinabè inaugure aussi des schémas d'aménagement associés à des projets hydroagricoles. Ces projets ont deux objectifs : approvisionner la population en riz, blé, sucre et légumes et promouvoir la colonisation à partir du très peuplé plateau central mossi (D. Ouédraogo, 1986, p. 313-314). Une étude approfondie de quatre de ces projets, y compris le plan connu sous le nom de AVV, ou Aménagement des vallées des Volta, arrive à la conclusion que ces projets n'élèvent pas le niveau de vie dans les régions rurales, plusieurs facteurs contribuant à leur échec. D'abord, l'inégalité de l'accès aux terres irriguées entraîne des disparités économiques et sociales qui minent la sécurité économique des paysans producteurs (D. Ouédraogo, 1986, p. 472, 478 ; J.-B. Ouédraogo, 1989, p. 25). De plus, les paysans ont de plus en plus besoin d'argent devant la monétarisation croissante de l'économie rurale qui oblige les gens à trouver les montants nécessaires pour compléter des transactions sociales fondamentales comme le mariage. La prolifération de diverses formes de baux individuels et privés et de propriétés privées en général crée de nouveaux besoins financiers. Au même moment, les montants versés aux paysans pour leurs récoltes chutent au

cours de la période 1960-1973 (J.-B. Ouédraogo, 1989, p. 24-25 ; Labazée, 1985, p. 16). Ces obstacles empêchent les plans d'aménagement de devenir une solution viable à la migration de travail.

L'enquête nationale sur la migration détermine un second flux de migrants des régions rurales, quoique de moindre importance que le premier, impliquant des hommes célibataires plus jeunes qui partent pour étudier. Les politiques sur l'éducation après l'indépendance tentent de promouvoir l'éducation rurale en mettant sur pied des Centres d'éducation rurale (CER), communément appelés écoles rurales, lesquels sont différents des écoles primaires traditionnelles (Gregory, 1974b, p. 93-108). Ces centres sont appelés à procurer une éducation de masse en enseignant aux jeunes gens à lire et à écrire et en formant des agriculteurs. On espérait ainsi ralentir l'émigration interne. Quelque 2 700 CER sont planifiés lorsque le programme débute en 1962, mais seulement 30 % d'entre eux voient le jour (Gregory, 1974b, p. 96). En 1970-1971, par exemple, 105 706 élèves fréquentent les écoles primaires traditionnelles, alors que seulement 30 065 sont enregistrés dans un CER. Les résultats sont surtout limités par le manque d'engagement du gouvernement et l'insuffisance de fonds qui en découle. Néanmoins, l'existence des CER peut expliquer pourquoi les migrants ruraux désignent l'école comme motif de migration, en particulier les Mossi. Or en 1970, c'est la région centrale du Burkina, là où se trouve la plus grande concentration de Mossi, qui enregistre le plus grand nombre d'écoles CER et d'élèves (Gregory, 1974b, p. 107).

En résumé, les efforts déployés après l'indépendance pour promouvoir le développement agricole comme moyen de retenir la population rurale échouent. Les hommes burkinabè continuent de partir pour des destinations internationales et urbaines.

La migration entre zones rurales et urbaines : des politiques en faveur des villes et la concentration des emplois dans les centres urbains

Alors que les projets et politiques de développement rural réussissent peu à convaincre les hommes burkinabè de demeurer dans leur village, les politiques industrielles instaurées après l'indépendance favorisent le développement des villes et du même coup attirent de plus en plus d'hommes. Ces politiques conduisent à une concentration d'emplois mieux rémunérés à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans quelques centres secondaires tels que Banfora (voir J.-B. Ouédraogo, 1989 ; Vassallucci, 1988, p. 239, 322). Par exemple, en 1962, 49 % de tous les emplois salariés du Burkina Faso sont concentrés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ; en 1970, ce pourcentage atteint 63 %. Bien que le nombre d'emplois en région urbaine augmente durant les 10 premières années de l'indépendance, celui des personnes à la recherche d'un travail augmente encore plus, la proportion de postes par rapport aux chercheurs d'emploi oscillant autour

de 1 pour 3 (Gregory, 1974b, p. 187). Toutefois, même si le chômage représente un problème important, on ne sait pas s'il affecte plus les migrants que les non-migrants. L'enquête de 2000, traitée dans le chapitre 8, permettra d'aborder directement les liens entre migrations et emploi.

Le parti-pris en faveur du développement industriel urbain, né des politiques libérales concernant l'investissement et le transfert de capitaux, est analysé plus à fond par Gregory dans son étude de 1974 sur les stratégies de développement burkinabè. Par exemple, entre 1967 et 1976, 85 % des investissements projetés sont orientés vers les industries, lesquelles sont situées, dans une très large mesure, dans les régions urbaines (Gregory, 1974b, p. 76). La plupart de ces investissements proviennent de sources privées et étrangères (Gregory, 1974b, p. 76, 78-79). L'analyse du premier plan de développement (1967 à 1970) révèle que 70 % des investissements projetés se concrétisent, alors que le pourcentage correspondant pour le secteur rural est de 48 %.

Plus encore, la plupart des investissements industriels urbains effectués au cours des années 1960 à 1973 sont concentrés à Ouagadougou. M.-M. Ouédraogo parle du processus de «macrocéphalie». Les tendances en matière d'investissements corroborent ses propos. Entre 1963 et 1967, le tiers des investissements vont aux villes, dont 50 % à Ouagadougou ; entre 1967 et 1970, la capitale reçoit 40 % de tous les investissements destinés aux centres urbains. Entre 1972 et 1976, la part allouée à la ville gonfle jusqu'à atteindre 65 % (M.-M. Ouédraogo, 1988, p. 612).

Ces politiques d'investissement créent d'importantes disparités dans les revenus. M.-M. Ouédraogo (1988, p. 600-612) prétend que les revenus du secteur agricole rural n'atteignent que le dixième de ceux des secteurs de l'économie non agricole. Pour les ménages ruraux, les faibles revenus se traduisent par des taxes proportionnellement plus lourdes (Gregory, 1974b, p. 242). Le fardeau est exacerbé par le fait que le versement des impôts doit être effectué en argent comptant ; pour les ménages ruraux, cela signifie qu'il faut soit vendre une large part des récoltes, mettre en vente le bétail, ou perdre un membre de la famille (sa force de travail) au profit de la migration (souvent temporaire et circulaire). En comparaison, les travailleurs du secteur salarié accèdent plus facilement à des liquidités et à des politiques sociales non disponibles pour les autres Burkinabè (Gregory, 1974b, p. 242). Ces inégalités rendent le milieu urbain très attractif et provoquent une hausse de la migration des régions rurales vers les villes.

LE MAINTIEN DU SYSTÈME CIRCULAIRE

Le présent chapitre s'est concentré sur les lieux de destination des migrants, qu'ils soient internes ou internationaux. Il est toutefois important de situer l'analyse précédente dans le contexte du système migratoire circulaire et de son histoire au cours des années 1947 à 1959 et 1960 à 1973. L'importance

de ce système ressort de façon évidente dans l'analyse des flux migratoires des années 1960 à 1973 (tableau 4.2). Les flux de retour entre les destinations internationales et le Burkina Faso atteignent 40 % de la totalité, dont 38 % sont des retours dans une région rurale.

Les données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la migration de retour démontrent peu de changements entre 1960 et 1973 (tableaux 4.4B, 4.5B et 4.10B). Comme dans les trois périodes antérieures, la plupart des migrants burkinabè de retour au pays reviennent à l'agriculture, une moitié en tant que travailleurs autonomes et l'autre comme travailleurs familiaux non rémunérés. Les « travailleurs indépendants » sont probablement des chefs de famille qui cultivent leurs propres champs. Tout comme au cours des années ayant précédé l'indépendance, environ les deux tiers des migrants de retour vivent avec des membres de la famille. Plusieurs autres achètent, construisent ou reprennent possession de leur ancien logis. Les données de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 sont claires, établissant qu'au cours de toute la période de 1900 à 1973, la migration permet rarement une mobilité sociale significative. Cette situation changera quelque peu dans la période suivante, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

Bien que l'enquête nationale sur la migration soit la seule source qui permette une évaluation du volume et de la direction des flux pour ces périodes, la quasi-totalité des autres données sur la migration burkinabè confirme l'importance des migrations de retour. Dans d'autres analyses couvrant la période plus restreinte de 1969 à 1973, les données de l'enquête évaluent à 131 706 le nombre de déplacements effectués par des hommes en provenance de l'étranger, plus de 70 % d'entre eux provenant de la Côte d'Ivoire (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 44). Plus encore, 122 503 de ces hommes, soit 93 % de l'ensemble, retournent en zone rurale. Vu sous un autre angle, le recensement burkinabè de 1975 évalue le pourcentage d'anciens émigrants entre 2 % et 4 % de la population des *départements* du pays. Parmi les personnes répertoriées en 1975, quelque 111 000 sont nées à l'étranger ; en 1961, elles avaient été évaluées à 40 000 (Condé, 1978, p. 6). La plupart de ces immigrants internationaux sont des enfants nés de parents burkinabè vivant alors en Côte d'Ivoire ou au Ghana. Ainsi, le profil de l'immigration au Burkina Faso n'est pas celui d'un influx d'étrangers à la recherche d'un emploi, mais plutôt du retour d'une majorité de migrants burkinabè et de leurs enfants. Ce phénomène prendra une ampleur considérable dans la période suivante, soit entre 1975 et 2000.

CONCLUSION

Pour les familles rurales burkinabè, le besoin d'argent constitue l'incitation à émigrer la plus importante au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973. Entre la Seconde Guerre mondiale et l'indépendance, les politiques coloniales françaises favorisent le développement de la Côte d'Ivoire grâce, entre autres, à la main-d'œuvre burkinabè, et ne créent donc pas de conditions propices à une amélioration de l'emploi salarié au Burkina Faso. La migration internationale est la seule option possible pour les hommes à la recherche d'un emploi salarié. À la suite de l'indépendance, tous les gouvernements burkinabè successifs tiennent un discours anti-émigration et élaborent des plans de développement ruraux axés surtout sur des projets d'irrigation et de colonisation. Toutefois, il y a davantage de plans que de mises en œuvre réelles, et même les projets qui voient le jour ne réussissent pas à constituer une solution de rechange réelle à l'émigration internationale.

En termes de flux internationaux, la période couverte par les années 1947 à 1959 et 1960 à 1973 est marquée par deux importants changements. Premièrement, les destinations autres que le Ghana et la Côte d'Ivoire deviennent négligeables. Deuxièmement, la Côte d'Ivoire surpasse le Ghana en tant que principale destination des migrants burkinabè. Ces changements sont occasionnés par d'autres transformations importantes sur les plans économique et politique. L'abolition du travail forcé en 1946 est certainement le facteur le plus important. Les jeunes hommes ne sont plus contraints d'aller travailler sur de grands projets d'infrastructures au Mali ou au Sénégal. De plus, la fin de la conscription militaire implique moins de départs pour le Sénégal ou la France. Ces changements réduisent sans doute l'importance des destinations internationales autres que le Ghana ou la Côte d'Ivoire.

Tout comme l'abolition du travail forcé et la disparition subséquente des fuites vers le Ghana expliquent pourquoi la Côte d'Ivoire devient plus importante, la création d'un marché du travail « libre » ajoutée au SIAMO conduit à une augmentation du nombre et du pourcentage de départs vers l'ancienne colonie française du sud.

En matière de courants migratoires, l'abolition du travail forcé en 1946 donne lieu à une série d'événements qui mènent progressivement à une prédominance, pendant la période 1960-1973, du flux entre les zones rurales mossi et la Côte d'Ivoire. Les facteurs internes aux sociétés mossi soulevés dans les chapitres précédents jouent certainement un rôle dans ces événements, ainsi que certains facteurs externes comme les politiques coloniales antérieures et la monétarisation de l'économie burkinabè. Comme les sociétés mossi sont les plus centralisées du Burkina Faso, l'embauche des travailleurs migrants mossi est facilitée par la collaboration de leurs chefs.

L'accession de la Côte d'Ivoire au statut de destination principale des hommes migrants burkinabè représente une rupture. Les périodes d'après-guerre couvertes par ce chapitre sont les premières au cours desquelles la migration libre figure de façon prédominante. Ce fait est illustré de façon spectaculaire par les réponses fournies lors de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Globalement, les migrants de retour invoquent deux raisons majeures pour expliquer leurs déplacements au cours de la période de 1947 à 1959 : près de 80 % d'entre eux disent avoir migré pour un travail salarié, ou revenir chez eux après avoir complété une période de travail salarié. Les chiffres pour la Côte d'Ivoire sont éloquentes. Quelque 80 % des hommes entre 1947 et 1959 s'y rendent pour travailler en échange d'une rémunération alors que seulement 25 % des migrants de la période 1932-1946 invoquent ce motif. La transition des contraintes extra-économiques au travail libre ne peut pas être plus explicite. Malgré l'abolition du travail forcé en 1946 et la réunification du Burkina Faso en 1947, le territoire demeure jusqu'en 1973 une réserve de main-d'œuvre pour l'économie en croissance de la Côte d'Ivoire.

Bien moins importante que la migration internationale, la migration interne au cours de ces années est significative pour deux raisons. Premièrement, la migration agricole entre régions rurales, déjà reconnue comme étant importante particulièrement chez les Mossi des périodes antérieures, connaît une hausse significative. L'exploitation de nouvelles terres mobilise de plus en plus de familles, qui migrent de leur propre chef ou encore en réponse aux plans d'aménagement promulgués par les gouvernements burkinabè après 1960. Deuxièmement, l'expansion des villes du Burkina, bien que lente, constitue un facteur important de la migration interne. Les plans de développement post-indépendance résultent en une concentration majeure des ressources dans les villes les plus importantes du pays, notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Enfin, l'importance de la migration circulaire doit de nouveau être soulignée. Par exemple, pour chaque tranche de 100 migrations effectuées par des hommes au cours des années 1960 à 1973, près de 80 impliquent une émigration d'une région rurale à une destination étrangère (surtout la Côte d'Ivoire) et un retour au Burkina rural. Jusqu'à maintenant, la création et le maintien de ce système de main-d'œuvre circulaire, qui constitue le thème central de nos analyses sur les 75 premières années du xx^e siècle, entraînent un va-et-vient entre le Burkina et les pays étrangers, surtout le Ghana puis la Côte d'Ivoire. La période suivante, basée sur l'enquête nationale de 2000, permettra de découvrir d'importantes ruptures dans les migrations burkinabè au cours des 25 dernières années du xx^e siècle.